


Marc Angenot

LES CHAMPIONS DES FEMMES



PQ
145.8
W6
A586
1977

 les presses de l'université du québec

Marc Angenot

CHAMPIONS DES FEMMES

DU MÊME AUTEUR

Glossaire de la critique contemporaine, Montréal, HMH, 1972.

Le Roman populaire. Recherches en paralittérature, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, « Genres et discours », 1975.

LES CHAMPIONS DES FEMMES

Examen du discours sur la supériorité des femmes

1400-1800

par

MARC ANGENOT

1977

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
C.P. 250, Succursale N, Montréal, Canada, H2X 3M4

7673191
BADADUQ


 Bibliothèque
A CHICOUTIMI

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE	7
CHAPITRE PREMIER – Jusqu'à la fin du seizième siècle.....	9
1. Le Moyen Âge	11
2. Martin Le Franc, 1442.....	16
3. Rodrigue de la Chambre, traduit par F. de Lucenne vers 1490	17
4. Le XVI ^e siècle, généralités	20
5. Misogynes du XVI ^e siècle	22
6. Cornelius Agrippa, 1509.....	28
7. Jean Bouchet, 1536.....	31
8. François Habert, 1541.....	32
9. Antoine Héroët et la « Querelle » de 1541.....	32
10. François de Billon, 1553.....	34
11. Guillaume Postel, 1553.....	37
12. Marie de Romieu, 1581.....	43
13. Alexandre de Pontaymeri, 1594.....	43
14. Pierre de Brinon, 1599.....	44
CHAPITRE II – Le dix-septième siècle	45
1. La contre-offensive de Maître Jacques Olivier, 1617.....	47
2. Le Capitaine Vigoureux, 1617.....	50
3. Le Chevalier de l'Escale, 1618	51
4. Louis de Bermen de la Martinière, 1621.....	51
5. Marie de Gournay, 1622.....	53
6. Autres apologistes avant Poullain de la Barre	55
7. Poullain de la Barre, 1673.....	58
8. Jacques Chaussé de la Terrière, et divers autres.....	66

9. C.M.D. Noël, 1698	67
10. Écrits misogynes aux XVII ^e et XVIII ^e siècles.....	67
CHAPITRE III – Le dix-huitième siècle.....	71
1. <i>L'Apothéose du Beau-Sexe</i> , 1712.....	75
2. Panégyriques publiés entre 1715 et 1744	77
3. L'Abbé Dinouart, 1749.....	79
4. P. et M. Florent de Puisieux.....	80
5. Le Père Caffiaux, 1753.....	81
6. <i>Lettres au Chevalier de K***</i> , 1754.....	82
7. Boudier de Villemert (1758), et le sexisme philosophique.....	83
8. Jusqu'en 1789.....	88
9. Les premières féministes : Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft, 1792.....	90
10. Le chevalier dell' Acqua, 1797.....	93
11. Au dix-neuvième siècle.....	94
DEUXIÈME PARTIE : THÉMATIQUE.....	99
1. Arguments tirés de la Genèse	101
2. Différences et avantages physiques.....	107
3. Rôle de la femme dans la génération.....	109
4. La femme-médecin, la femme-médecine	113
5. Beauté.....	117
6. Vertus morales	122
7. Pudeur et chasteté.....	126
8. Supériorité intellectuelle.....	134
9. Talent politique et vertus guerrières.....	139
10. La femme, « âme de la société ».....	142
11. L'éducation des filles.....	144
12. Le Règne des femmes.....	148
ÉLÉMENTS DE CONCLUSION.....	151
1. Pratique de l'argumentation et genre littéraire.....	151
2. Ensemble idéologique.....	159
3. Discours du libidinal.....	169
BIBLIOGRAPHIE.....	173
Première section.....	193
A. Corpus principal.....	173
B. Annexe : autres ouvrages.....	179
C. Textes misogynes et « sexistes » évoqués ou cités.....	182

Deuxième section.....	184
Ouvrages de référence.....	184
CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉCRITS DU CORPUS.....	187

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. LE CHEVALIER DE LA TOISON D'OR

1. Le chevalier de la Toison d'Or
2. La légende de la Toison d'Or
3. Le chevalier de la Toison d'Or
4. Le chevalier de la Toison d'Or
5. Le chevalier de la Toison d'Or
6. Le chevalier de la Toison d'Or
7. Le chevalier de la Toison d'Or
8. Le chevalier de la Toison d'Or
9. Le chevalier de la Toison d'Or
10. Le chevalier de la Toison d'Or
11. Le chevalier de la Toison d'Or
12. Le chevalier de la Toison d'Or

DEUXIÈME PARTIE - THÈME LIQUIDE

1. L'histoire de la Toison d'Or
2. L'histoire de la Toison d'Or
3. L'histoire de la Toison d'Or
4. L'histoire de la Toison d'Or
5. L'histoire de la Toison d'Or
6. L'histoire de la Toison d'Or
7. L'histoire de la Toison d'Or
8. L'histoire de la Toison d'Or
9. L'histoire de la Toison d'Or
10. L'histoire de la Toison d'Or
11. L'histoire de la Toison d'Or
12. L'histoire de la Toison d'Or

TROISIÈME PARTIE - CONCLUSION

1. Conclusion de l'étude
2. Conclusion de l'étude
3. Conclusion de l'étude

BIBLIOTHÈQUE

- A. Les sources primaires
- B. Les sources secondaires
- C. Les sources tertiaires

Achévé d'imprimer
à Montréal, le 2 décembre 1977
sur les presses de l'Imprimerie Jacques-Cartier Inc.

CET OUVRAGE EST PUBLIÉ GRÂCE À UNE SUBVENTION ACCORDÉE PAR
LE CONSEIL CANADIEN DE RECHERCHES SUR LES HUMANITÉS ET
PROVENANT DE FONDS FOURNIS PAR LE CONSEIL DES ARTS DU
CANADA.

UNE BOURSE DE TRAVAIL DU CONSEIL DES ARTS A ÉGALEMENT ÉTÉ
ACCORDÉE À L'AUTEUR POUR MENER À BIEN SES RECHERCHES.

La conception graphique de la couverture est de YVAN ADAM.

ISBN 0-7770-0212-4

Tous droits de reproduction, de traduction
et d'adaptation réservés © 1977

Les Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal — 4^e trimestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec

« Bien qu'on soit deux moitiés de la société,
Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité :
L'une est moitié suprême, et l'autre subalterne. »

(*L'École des femmes*, II, 2.)

INTRODUCTION

Au Congrès international de sexologie tenu à Paris en juillet 1974, le professeur Jost, dans une communication remarquée, a longuement démontré que le *sexe de base* de l'humanité est le sexe féminin et qu'être homme ne constitue qu'une sorte d'exception à la loi qui devrait rendre femelle l'œuf fécondé.

Ainsi se trouvait réfutée, pouvait-on croire, selon les exigences modernes de la science, la vieille thèse d'Aristote — acceptée comme évidence pendant des siècles — qui énonçait très exactement le contraire : à savoir que le sexe normal est le masculin, les êtres femelles étant le fruit d'une insuffisance de l'accomplissement naturel, incomplets et en quelque sorte monstrueux au regard de l'être mâle — quoique leur apparition fût « tolérée » par la nature pour assurer la propagation des espèces.

La communication du professeur Jost fut, au dire des journaux, entrecoupée d'applaudissements, ce qui somme toute ne laisse pas de surprendre, car la thèse défendue n'a pas en 1974, du point de vue de la biologie et de la physiologie, la qualité d'une découverte scientifique inattendue. Le savant sexologue ne fait que synthétiser des données connues depuis quelques années, déjà vulgarisées d'ailleurs dans les ouvrages d'Ashley Montagu et de Jean Duché par exemple, dont nous parlerons plus loin.

Il faut croire que, scientifiquement irréfutable, la thèse de la primauté biologique du sexe féminin est encore perçue comme idéologi-

quement paradoxale. Et donc que sa défense suppose un certain courage polémique et requiert, ce qui est plus bizarre, une adhésion affective — qui s'est traduite par la chaleur des applaudissements dans un congrès où la froideur technique semble avoir été la règle.

Certes, la recherche biologique vient s'inscrire ici en faux contre le préjugé le plus invétéré, le plus consubstantiel à toutes les sociétés que nous pouvons connaître, préjugé qui énonce comme un postulat de bon sens, la supériorité, naturelle d'abord et partant intellectuelle et sociale, non du mâle sur la femelle, mais spécifiquement de l'homme sur la femme. Aristote ne faisait que transcrire ce préjugé dans sa « philosophie naturelle » en lui conférant une autorité durable et en y joignant des arguments propres à son système épistémique.

La thèse de la primauté du sexe féminin semble faire son chemin aujourd'hui, non plus seulement chez les biologistes, mais chez certains psychologues et certains anthropologues. Après des millénaires d'errements, le savoir moderne parviendrait à renverser ce qu'on ne peut même appeler une théorie ou une opinion, mais un axiome fondamental partout présent, rivé dans les cultures, les mœurs et les institutions et surtout inscrit dans les esprits des contemporains autant que dans les mentalités des sociétés archaïques.

Deux ouvrages de vulgarisation consacrés à l'exposé des arguments qui militent en faveur de la « supériorité » de la femme, ont paru ces dernières années — ou plutôt nous ne retiendrons que les deux plus significatifs parmi un grand nombre d'autres qui tendent à démontrer la même thèse.

Ashley Montagu, l'anthropologue anglais bien connu, a publié en 1952 *The Natural Superiority of Women*, ouvrage traduit peu après en allemand, en néerlandais et en français, en 1968. Jean Duché, polygraphe et journaliste, a fait paraître en 1972 un essai intitulé *le Premier Sexe*, moins systématique et moins érudit peut-être, tournant parfois au pamphlet ou à la polémique, mêlant à la statistique et à l'exposé scientifique une part d'anecdotes et de réflexions personnelles.

D'emblée, A. Montagu cherche à affirmer l'originalité de sa démarche et l'aspect paradoxal de la synthèse à laquelle il aboutit : « Je ne connais personne, affirme-t-il, qui ait fourni en parole ou par écrit, la preuve que la femme est meilleure que l'homme, supérieure à lui. » (p. 13 ; p. 1 de l'édition originale). « Meilleure », « supérieure » ? Ces termes sont peut-être fort ambigus. Mais quant à ce qu'il prétend, qu'il serait le premier à démontrer la supériorité des femmes, ici l'erreur est

complète. Le présent ouvrage s'appuie en effet sur plus de *quatre-vingts traités* souvent volumineux qui, du XV^e au XVIII^e siècles, ont justement eu pour but de démontrer cette supériorité et d'en tirer les conséquences¹.

Quatre-vingts traités, essais, dissertations rien que sur ce thème et seulement en domaine français. Compte tenu des conditions de l'édition et de la diffusion du livre, depuis l'apparition de l'imprimé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, on peut affirmer que ce chiffre est spécialement élevé. Il est probablement exact de penser que les ouvrages à l'apologie du sexe féminin ont été pendant ces quatre siècles plus nombreux que les écrits de misogynies explicites, et de détracteurs de la femme. Ils constituent une portion importante de l'ensemble des livres consacrés à la féminité, à la condition du « beau sexe », à l'éducation des filles, à l'histoire des mœurs et enfin, à la femme sous les divers points de vue théologique, physique, médical, moral et historique.

Les écrits dont nous allons parler ont tous en commun de défendre non l'égalité des sexes « dans la différence », mais bien expressément la *supériorité* des femmes ; même ceux des ouvrages qui revendiquent pour la femme une *égalité de droit* dans la société, s'appuient sur des arguments qui concluent à leur *supériorité de fait*, à différents égards.

Notre étude ne porte nullement sur ce qu'on peut trouver, en faveur des femmes ou contre elles, chez les « grands » écrivains, de Rabelais à Diderot. Il s'agirait d'un travail d'une tout autre ambition, travail que la description d'une tradition homogène comme celle qui nous occupe contribuera peut-être à rendre possible.

L'extrême cohésion de ce courant idéologique se remarque en effet dans la continuité dont il fait preuve d'un ouvrage à l'autre, pendant quatre cents ans. Les mêmes arguments de base, les mêmes contre-arguments reviennent et se répètent avec, certes, des variations significatives dans la rétorsion, des subtilités nouvelles dans l'apologie, la marque des ruptures produites dans les *épistémés* successives.

1. Le corpus principal que nous avons établi (Bibliographie I A) comporte 82 entrées, sans compter les rééditions et les traductions, ni les ouvrages se rapportant moins exclusivement à la thèse de la supériorité des femmes, qui sont repris en annexe (Bibliographie I B). La Bibliographie I C comporte une sélection d'ouvrages misogynes parus pendant ces quatre siècles. La Bibliographie II renferme les ouvrages de référence cités.

Certains esprits plus audacieux, mais isolés, y introduisent des aperçus nouveaux et critiques, tout en restant tributaires d'un modèle argumentatif déjà fixé au XV^e siècle. Nous signalerons, évidemment, ces altérations et ces dépassements. Mais la continuité, en quelque sorte intemporelle de cette tradition peut également étonner à bon droit. Les titres ne varient guère : « le Triomphe des Dames », « le Triomphe du sexe », « le Champion des femmes », « Apothéose du sexe », « Apologie du beau sexe », « De la supériorité des femmes », « Défense des femmes », etc.

On se sent d'abord intrigué devant ces écrits méconnus, peu cités, si archaïques de facture et parfois si modernes, souvent bizarres et pompeux, perçus par leurs auteurs mêmes comme profondément paradoxaux et risqués. Ils mêlent pour nous les propositions de « simple bon sens » et les spéculations les plus insanes. Ce courant idéologique, à la fois cohérent et marginal, frappe encore par le mélange de hardieses théoriques et de répétitions compulsives de disputes scolastiques qui s'y opère. Chaque « champion du sexe » débute par un exorde où il avoue les risques que son écrit lui fait courir. Risques matériels, non pas, le plus souvent (quoique l'abbé Dinouart (1749) se brouilla avec son évêque pour avoir publié le *Triomphe du Sexe*). Mais, dans tous les cas, risque intellectuel. En prenant à contrepied le préjugé qui lui semble le plus ancien, le plus nécessaire aussi à la société où il vit, l'apologiste de la supériorité des femmes sait qu'il sera condamné, réprouvé, censuré. Il sera tourné en dérision et restera incompris de la plupart, tant le préjugé a de force et tant les hommes de tous rangs, autant que les femmes, s'en font les complices.

Et cependant, il ne s'agit pas pour lui de suivre la voie moyenne, de tempérer la maxime primordiale qui voulait que l'homme soit supérieur à la femme, mais bien de renverser le point de vue, de retourner l'argumentation et ses présupposés mêmes, pour imposer la thèse diamétralement opposée. Un sentiment intense de « marginalité » idéologique se mêle dans ces écrits à un enthousiasme mystique.

Il faut le préciser, quoique cela paraisse évident, presque tous ces apologistes de la supériorité féminine de 1480 à la Révolution furent des *hommes*.

Les quelques femmes qui ont écrit en faveur de leur sexe, de Christine de Pisan à Olympe de Gouges en passant par Suzanne de Nervèze, Marie de Gournay et Anne-Marie van Schurman, se montrent en effet moins pressées d'affirmer la supériorité éventuelle des

leurs. Si elles reprennent les arguments de Martin Le Franc, de Cornelius Agrippa et de leurs successeurs, c'est en les tempérant et, loin d'appeler à un Règne des Femmes, comme le font les plus enthousiastes de nos idéologues, elles concluent modérément en faveur d'une relative égalité.

Il serait risqué de tenter, à partir de l'analyse de ce corpus, une interprétation historique globale. Le Panégyrique des femmes n'est qu'un des ensembles discursifs qui traversent le champ idéologique de la division sociale des sexes. Il nous sera permis cependant de proposer certaines hypothèses synthétiques, quoique nous centrons l'analyse sur la description des structures immanentes du discours.

La présente étude porte donc sur un ensemble dont la logique et les présupposés restent constants, courant idéologique où se détermine à nos yeux la forme par excellence de la marginalité des idées sous l'Ancien Régime. En quoi consiste cette marginalité même ; quel écart se produit avec le discours dominant, et quelle dépendance retient cependant ces écrits dans la mouvance de l'idéologie dominante : c'est pour donner quelque début de réponse à ces questions que nous avons entrepris ce travail.

À côté de ces problèmes épistémologiques, le corpus retient l'intérêt pour lui-même. S'il existe différents travaux sur l'image de la femme au Moyen Âge, sur les « querelles des femmes » des XV^e et XVI^e siècles, sur la condition féminine à la Renaissance et à l'époque classique, sur la naissance d'une réflexion rationaliste face à ces problèmes au XVIII^e siècle, il ne semble pas que l'ensemble du courant dont nous parlons — nettement distinct d'autres écrits sur l'excellence du mariage, les règles de la vie courtoise, la codification platonicienne de l'amour, l'éducation des filles, les casuistiques sentimentales, ... — ait été étudié dans sa continuité et son éclairage spécifique. Sans négliger les diverses recherches historiques qui ont fait état de certains des écrits recensés ici, nous essayerons de faire la synthèse de ce système discursif particulier.

*
* *
*

Le corpus que nous avons établi et dépouillé ne s'attache qu'aux ouvrages publiés en France, — la plupart en français, quelques-uns en latin et en italien.

Aucun *a priori* de valeur littéraire ou philosophique n'a présidé à ce relevé où coexistent textes de haute culture et brochures de colportage, discours d'apparat et vaticinations mystiques, dissertations érudites et libelles satiriques.

Les sondages auxquels nous avons procédé en domaine anglais et allemand n'ont apporté que peu d'ouvrages analogues à ceux que nous allons analyser : la plupart du temps, ce sont des adaptations de Cornelius Agrippa ou d'autres panégyristes publiés en France.

Par contre, on peut trouver un grand nombre de textes italiens qui sont parallèles aux nôtres. Pour ne pas élargir le domaine d'enquête et lui conserver sa cohésion, nous n'avons pas développé l'analyse de ces écrits, sauf à les évoquer en passant lorsque des rapprochements s'imposaient.

Notre monographie se divise en trois parties : un exposé chronologique qui analyse les principaux écrits tout en esquissant sommairement le cadre historique où ils sont apparus ; une étude thématique qui montrera la cohésion de la topique propre au genre et sa continuité séculaire ; des conclusions qui proposeront certaines hypothèses d'ensemble sur les traits rhétoriques, la fonction idéologique et l'élément libidinal des discours sur la supériorité des femmes.

Nous reproduisons les textes dans leur état original, à l'exception de certaines retouches apportées à la ponctuation (lorsque celle-ci est déroutante ou insuffisante), de la suppression d'abréviations typographiques archaïques et de l'addition d'accents. Les références des citations renvoient au corpus principal, Bibliographie I A, sauf indication particulière (Bibliogr. I B ou I C ; Bibliogr. II, pour les ouvrages de référence.)

*

*

*

PREMIÈRE PARTIE HISTORIQUE

CHAPITRE PREMIER

JUSQU'À LA FIN DU
SEIZIÈME SIÈCLE

Après la lecture de votre ouvrage, j'ai pu constater que vous avez fait un travail de recherche très sérieux et que vous avez su synthétiser les informations de façon très claire.

**PREMIERE PARTIE
HISTORIQUE**

Par ailleurs, vous avez su rendre compte de la situation des femmes à travers les siècles, ce qui est très intéressant.

Notre monographie se divise en trois parties : un exposé chronologique qui analyse les problèmes de la condition féminine, une étude thématique qui étudie la condition de la femme par rapport à son statut social, des conclusions qui proposent certaines hypothèses d'évolution sur les traits idéologiques et l'évolution du statut des femmes.

Nous reproduisons les textes dans leur état original, à l'exception de certaines retouches apportées à la ponctuation (lorsque celle-ci est défective ou insuffisante), de la suppression d'abréviations typographiques archaïques et de l'ajout de accents. Les références des citations renvoient au corpus principal, Bibliographie I A, sauf indication particulière (Bibliogr. I B ou I C ; Bibliogr. II pour les ouvrages de référence).

4. Le Moyen Age

CHAPITRE PREMIER

**JUSQU'À LA FIN DU
SEIZIÈME SIÈCLE**

Il faut remonter aux derniers siècles de la période médiévale pour voir naître l'argumentation primitive qui va servir aux féministes des femmes. La codification de l'amour courtois et de la femme et une législation de l'allégeance.

Qui se femme honore se porte
La veuve honore doit être apert.

dit-on au XIII^e siècle en certains proverbes.

F. Meyer a publié en 1877 dans la *Revue* un certain nombre d'écrits, en langue vulgaire ou en latin, qui remontent aux XIII^e et XIV^e siècles, et peuvent être considérés comme les premiers réceptifs de motifs et de thèmes où passeront les apologistes de la Renaissance.

Ce sont des textes d'arguments en faveur de la supériorité féminine. - Argument par la faculté de concevoir

Le premier hôtel que bâtirent
Furent les ventres et jostels.
Le premier hôtel que vous bâtirez,
C'est sur leur ventre où vous bâtirez.
(Anonyme, XIII^e siècle, p. 12-14.)

1. Revue, VI (1877), p. 285-286. - F. Meyer, *Le statut des femmes au Moyen Age*, Paris, 1877, p. 12-14. - F. Meyer, *Le statut des femmes au Moyen Age*, Paris, 1877, p. 12-14. - F. Meyer, *Le statut des femmes au Moyen Age*, Paris, 1877, p. 12-14.

1. Le Moyen Âge

Il faut remonter aux derniers siècles de la période médiévale pour voir naître l'argumentation primitive qui va servir aux partisans des femmes. La codification de l'amour courtois suppose une exaltation de la féminité et une législation de l'allégeance et du respect dus aux Dames :

Qui as femes honor ne porte
La seue honor doit estre morte.

dit-on au XIII^e siècle en commun proverbe.

P. Meyer a publié en 1877 dans la *Romania* un certain nombre d'inédits, en langue vulgaire ou en latin, qui remontent aux XIII^e et XIV^e siècles et peuvent être considérés comme les premiers répertoires de motifs et de thèses où puiseront les apologistes de la Renaissance¹.

Ce sont des listes d'arguments en faveur de la supériorité féminine. — Argument par la faculté de concevoir :

Li premier hostel que eüstes
Furent lor ventre u jeüstes.
[Le premier abri que vous eütes,
Ce fut leur ventre où vous gisiez.]
(Anonyme, XIII^e siècle, v. 13-14.)

1. *Romania*, VI (1877), p. 501 et suiv., « Plaidoyer en faveur des femmes ». Pour la période médiévale, il faut au moins signaler, en un lointain arrière-plan, certaines formes de religiosité millénariste dont N. Cohn a parlé dans son célèbre ouvrage *The Pursuit of the Millenium* (1961). Les « frères du libre esprit », mystiques de la libération libidinale, eurent une influence dans certains milieux bourgeois. On peut soupçonner certaines résonances de leurs conceptions chez divers défenseurs des femmes dont nous parlerons.

—Arguments tirés de la Genèse :

Mulier prefertur viro, scilicet :

Materia : Quia Adam factus de limo terre, Eva de costa Ade.

Loco : Quia Adam factus extra Paradisum, Eva in Paradiso.

Ce qui, de ce médiocre latin, peut être traduit : Il y a lieu de tenir la femme pour supérieure à l'homme pour les raisons que voici : par la *matière* dont ils furent créés, puisque Adam fut fait avec la boue de la terre et Ève, d'une côte d'Adam : par le *lieu* où ils furent créés : en effet, Adam a été conçu hors du paradis terrestre et Ève dans ce paradis.

— Arguments scripturaires :

In Conceptione : Quia mulier concepit Deum quod homo non potuit. Apparitione : Quia Christus primo apparuit mulier post resurrectionem, scilicet Magdalene. Exaltatione : Quia mulier exaltata est super choros angelorum, scilicet beata Maria.

La femme est supérieure à l'homme du point de vue de la conception : puisque une femme a conçu Dieu, ce qu'un homme n'aurait pu faire ; par les apparitions : car le Christ est apparu d'abord, après sa résurrection à une femme, Madeleine ; par l'exaltation, car il y a une femme qui est placée au-dessus du chœur des Anges, à savoir la bienheureuse Vierge Marie (*Ms. Cambridge, Gg 11, fol. 392 c*).

On peut trouver également au Moyen Âge la source des arguments par la beauté du corps féminin, « chef-d'œuvre de la création », dans la codification topique du blason du corps, composé selon la tradition de trente beautés idéales, classées trois par trois. On disait communément que la femme doit posséder les perfections suivantes : trois blanches, trois noires, trois roses, trois longues, trois courtes, trois étroites, trois larges, trois grosses, trois moyennes, trois minces. On laisse au lecteur à deviner les détails de ces catégories, qui sont du reste moins licencieux et plus naïfs qu'il n'y paraît.

Notre intention n'est pas de tracer un panorama de cette thématique médiévale, qui obligerait à synthétiser l'apologie des femmes dans le monde courtois, les querelles d'exégèse biblique, la topique de la poésie amoureuse. Qu'il suffise de voir apparaître antérieurement au XV^e siècle, quelques-uns des thèmes que nous verrons retravaillés par les idéologues auxquels nous nous sommes attachés.

Elle n'est pas fausse, du reste, l'image traditionnelle que l'on a d'un Moyen Âge avant tout misogynne, qui, des fabliaux aux disserta-

tions théologiques, présente la femme comme un être imparfait, naturellement pervers, ignoble et dangereux. La théorie de la supériorité des femmes ne va pas sans l'examen de sa contrepartie gynophobe, car implicitement ou explicitement nos théoriciens devront réfuter les thèses dominantes de leur temps.

Les fabliaux, d'inspiration bourgeoise, dépeignent la femme comme l'instrument du péché ; ils mettent les hommes en garde contre ses « engins » et ses ruses. Les lamentations de *Matheolus* (vers 1295), la plus célèbre des diatribes médiévales contre le mariage, traduite en langue vulgaire à la fin du XIV^e siècle par Jean Le Fèvre, sont promises à un succès qui ne se dément pas jusqu'au milieu de XVI^e siècle.

Au XIV^e siècle, le *Miroir de Mariage* d'Eustache Deschamps et les *XV Joyes de Mariage* (anonyme) sont parmi les écrits les plus intéressants de cette tradition cléricale et bourgeoise qui tourne en critique du mariage les vieux anathèmes patristiques contre les femmes.

Dans la seconde partie du *Roman de la Rose* (1265), Jean de Meung, rejetant l'idéal courtois, avait donné libre cours à son brutal mépris de la femme. C'est en réaction contre cet ouvrage que va se développer au tournant du XIV^e siècle la première « Querelle des femmes ».

Quand aux moralistes et aux théologiens, ils se transmettent de génération en génération les « preuves » métaphysiques et scripturaires de l'infériorité, et plus encore de la malice, de la naturelle malfaisance des femmes, puisées à foison chez Tertullien, Jérôme, Ambroise et Athanase. La thèse aristotélicienne de l'infériorité métaphysique des femmes se trouve reprise par Thomas d'Aquin et s'intègre aux préventions que l'Église nourrissait de tout temps contre les descendantes d'Ève.

Le traité de Thierry Lingon, docteur en droit, *Speculum Impudicarum mulierum*, « Miroir de l'impudicité féminine », est une synthèse parmi d'autres de la constante horreur cléricale vis-à-vis de la féminité :

Mulier siquidem animal imperfectum est : mutabile, momentosum, leve, variis animi passionibus obligatum : peccati caput, demonis scutum, celestis regni ejectio delicti alumna, veteris legis exemptio...

Ce sont de véritables litanies misogynes qui se déploient : « La femme est un animal imparfait, dit Lingon, changeant, volage, léger,

esclave de passions diverses : source du péché, bouclier du démon, exil du royaume céleste, rejeton du crime, entrave à l'ancienne loi. . . » Le théologien s'appuie sur la définition d'Aristote dont l'autorité est irréfutable : la femme est un *ἀμαρτημα*, une « erreur de la Nature », un homme imparfait, un « monstre » engendré « par accident ».

Synthèse tardive de la misogynie médiévale, véritable condensé de l'antiféminisme, la *Récollecion rimée des mauvaises femmes*, compilée sous François 1^{er}, est un recueil de tous les proverbes misogynes dont le Moyen Âge s'était nourri. « Qu'est-ce que femme ? Une beste imparfaite » : le poème commence sur le rappel obligé d'Aristote.

Sans foy, san loy, sans craincte, sans constance
Et sans pitié, sans sagesse ou prudence

À partir d'ici, le compilateur est lancé dans une accumulation hyperbolique. Il s'agit pour lui de démontrer, ni plus ni moins, que la femme est « orde et immunde en fait et en nature ».

Les arguments se pressent sous sa plume :

Adam deceu par femme fut
Et Virgille moqué en fut ;
David en fit faux jugement,
Salomon triste testament
Puis Absalom en fut pendu
Et Hercules au feu tondu,
La force de Samson ostée,
Et Troyes la Grant en fut bruslée.

Que pourrait-on objecter à de telles évidences, tirées de la Bible et des Anciens ? Le poème devient un compendium des dictons, maximes et proverbes qui situent l'image de la femme dans l'opinion triviale :

– La femme est têtue, obstinée de nature :

Qui asne traisne et femme maine,
Son corps ne sera pas sans peine.

– Avaricieuse et intéressée :

Tant vaut amour comme argent dure ;
Quand argent fault, court l'aventure².

2. « Tant que li hom a que doner
Li fet fame semblant d'aimer ;
Quand elle voit qu'il a petit,
Si n'a cure de son delit. »
(Jubinal, *Jongleurs et trouvères*, 79).

– Cause de déshonneur pour l'homme :

Qui entretien le jeu & femme,
À la parfin se trouve infame.

– Cause de chagrin également, quoique promettant un fallacieux plaisir :

De chiens, d'oyseaux, d'armes, d'amours
Pour un plaisir, mille doulours.

– Cause de perte et de damnation :

Qui son cuer met à folle femme,
Il pert avoir & corps et ame.

Et cette kyrielle de proverbes, mis bout à bout, passe la centaine. . .

Cependant, dans les dernières années du XIV^e siècle et au début du XV^e, se développe une polémique nourrie, pour et contre le *Roman de la rose* de Jean de Meung, cette « bible de la bourgeoisie ». Les arguments échangés préfigurent ceux que nous rencontrerons plus tard.

Christine de Pisan, qui s'inspire de la *Louenge et Vertus des nobles et cleres dames* de Boccace, donne son *Épistre au dieu d'amour* (1399) où elle prend la défense de son sexe calomnié. Le poème se présente sous la forme d'une requête adressée à « Cupido » contre les hommes déloyaux et malvaillants, notamment « Jehan de Meun ou Romant de la Rose » : « Car nature de femme est debonnaire / Moult pitteuse, paourouse et doubtable / Humble, douce, coye et moult charitable / Amiable, devote. . . » (v. 672-675). D'où une quinzaine de textes en sa faveur ou venant à la rescousse de Jean de Meung. Jean le Fèvre de Resson, traducteur du *Matheolus* (1373), fait amende honorable dans son *Rebours de Matheolus, ou Livre de liesse* ; Jean Gerson, chancelier de Paris, donne sa *Vision*, puis son *Traité contre le Romant de la Rose*. Il s'agit moins pour lui, il est vrai, de défendre l'honneur des dames que de reprocher à Jean de Meung des manquements à la chasteté et à la charité, de l'accuser en fait d'irrégion. Le maréchal Boucicaut montre son appui à Christine en fondant un ordre de chevalerie voué à la défense des Dames, « l'écu vert à la dame blanche » (1400). Cette querelle littéraire et morale qui agite pendant une dizaine d'années les milieux auliques atteint son acmé en 1401. Il faut encore mentionner le *Trésor de la Cité des Dames* (1404) où Christine de Pisan présente un exposé des règles de vie pour les princesses et dames de haut parage. Certains arguments généraux quant à l'excellence intrinsèque des femmes y apparaissent nécessairement. La querelle s'apaise peu à peu.

Quarante ans plus tard, cependant, Martin Le Franc va composer *le Champion des Dames* que nous prendrons pour limite de notre étude chronologique.

2. Martin Le Franc, 1442 (imprimé en 1485)

Le premier ouvrage qui soit essentiellement consacré à affirmer la supériorité des femmes, c'est *le Champion des Dames* de Martin Le Franc³, « prévôt de Lausanne, ancien secrétaire du pape Nicolas V ».

Cet ouvrage diffère cependant de tous ceux qui vont suivre en ceci qu'il n'est pas un « essai » en prose, une dissertation, mais bien un roman allégorique versifié, récit où les données narratives sont du reste réduites à leur plus simple expression et qui ne fait que dissimuler une argumentation, matière par matière et thème par thème, avec réfutation des thèses misogynes.

Ce vaste poème de vingt-cinq mille vers fut composé entre 1440 et 1442. Martin Le Franc, un des poètes qui dominent le XV^e siècle dans la poésie de cour, répond expressément à la seconde partie du *Roman de la Rose*.

L'ouvrage de Le Franc fut publié en in-folio gothique à Lyon, vers 1485. L'imprimerie, apparue à Mayence vers 1460, commence à Paris en 1472 ; *le Champion des Dames* est dès lors un des premiers livres imprimés en France ; son succès est à la mesure de la querelle qui reprend vigueur. Il sera réédité, notamment par Galliot du Pré à Paris en 1530, en même temps que paraît la première traduction française de Cornelius Agrippa.

Bien-Disant est le *Champion des Dames* ; Malebouche est le porte-parole de Jean de Meung et de sa séquelle ; Bien-Disant affronte en un tournoi d'éloquence Malebouche, qui a cruellement traité les femmes, et il remporte évidemment l'avantage. Il rentre victorieux au château d'Amour défendu par Franc-Vouloir. On trouve déjà dans ce long poème octosyllabe la liste érudite de toutes les femmes qui ont laissé leur nom dans l'histoire pour leur chasteté, leur honnêteté, leur prévoyance, leur constance, leur héroïsme guerrier, leur sagesse, leur vaillance... Ces listes constituent le fond de l'argumentation.

3. Voir : *Martin Le Franc, prévôt de Lausanne*, Lausanne, s.é., 1888, un vol. in-12 ; A. Campaux, *la Querelle des femmes au XV^e siècle*, Paris, 1865, in-8°, 41 p.

3. Rodrigue de la Chambre, traduit par F. de Lucenne vers 1490

On publie à Paris, vers la fin du XV^e siècle, la traduction d'un ouvrage espagnol du troubadour Rodrigue de la Cámara, ou de la Chambre, *le Triomphe des Femmes, Triunfo de las Doñas*, rédigé à Madrid vers 1440 : « ... ouquel détermine par cinquante raisons que la femme est de plus noble et de plus grant excellence que n'est l'homme » (f^o 3, r^o). C'est en effet une liste numérotée et longuement détaillée de cinquante raisons, ni plus ni moins, qui attestent à tous égards de la supériorité des femmes.

Il y a d'abord, en hors-d'œuvre, quatre raisons « naturelles » :

Car pour quatre naturelles raisons plus grant affection se doit porter à la femme que à l'homme. La première est que de toute raisonnable créature la femme est naturellement plus aymée que nul autre de sa mère. La seconde pour estre plus certaine de la naturelle affinité. La tierce pour avoir d'elle plus grant part en la génération. La quatre est pour avoir esté plus travaillée en sa nourriture.

Puis vient l'exorde au lecteur :

Par certaines divines & humaines, vrayes et non fainctes raisons, te monstreray comme grande soit l'excellence des dames sur les hommes, desquelles en somme diray aucunes, sans nulles alléguer de femme, affin que mon parler en tout soit hors de suspicion.

L'ordre suivi par Rodrigue de la Chambre ne laisse pas d'étonner ; le plan général n'apparaît pas d'emblée, mais chaque argument conclut en son domaine en faveur des femmes. Les premières raisons remontent à la création et au Paradis terrestre :

- (I.) La première raison est que pour avoir esté après toutes choses créées, comme les créatures moins nobles ayant esté premièrement faictes et les plus nobles dernièrement. (f^o 6, r^o).
- (II.) La seconde est qu'elle a esté dedans le paradis formée en la compagnie des anges.
- (III.) La III^e, elle a esté de chair vérifiée purifiée, non pas de la vapeur de terre dequoy l'homme & les autres animaux furent créés.
- (IV.) La IIII^e est que elle est créée du melleu de l'homme & non pas de ses extrémités.
(Entendre : faite d'une côte et non pas d'un pied, par exemple.)

Après quoi, on passe à des motifs plus généraux : la femme est plus belle (V^e raison) et notamment, elle n'a pas de barbe, cette barbe qui,

chez l'homme est comme une mauvaise herbe, souvenir fâcheux du limon terrestre dont il fut pétri. Elle est plus « nette », plus propre (VI^e raison). C'est ici qu'il suffit de faire l'expérience de l'eau : si une femme s'y lave les mains, à la deuxième reprise, l'eau du bassin reste transparente. Pour l'homme, il n'en est rien ; plus il se lave, plus l'eau devient sale. Cet « argument » paraît si expérimentalement attesté que l'auteur s'y étend complaisamment. Ce qui est plus curieux, c'est que, transmis par la tradition, nous allons le retrouver inlassablement repris par nos théoriciens de la supériorité féminine jusqu'au XVIII^e siècle.

La femme a la force du cœur, si elle n'a pas la force physique. L'être femelle est aussi plus sensible, à deux exceptions près : « Je nomme que toutes créatures sensibles de nature féminine sont plus piteuses de toutes les autres, excepté l'ourse et léoparde. » Quant aux femmes elles-mêmes, leur douceur apaise les bêtes féroces : « La XXXVIII^e raison est pource que les bestes plus fières contredient à l'homme & portent révérence à la femme. Comme il appert par le Lyon, qui est chose vulgée par le maistre des propriétés de la beste, qui des venimeuses eaux fait aux autres créance contredit à l'homme et à la femme se humilie et, en rechinent ou giron d'elle sa teste, prend le doux somme. . . »

Le plus grand nombre d'arguments tourne autour de l'idée que la femme est *plus chaste*, plus pudique que l'homme. Évidemment, cette idée sera exploitée jusqu'au XIX^e siècle. On trouvera même des traités de médecine d'il y a cent ans (sinon d'aujourd'hui !) qui cherchent des raisons physiologiques à ce phénomène. Progressivement, la thèse sera contrecarrée ou aménagée dans les écrits que nous examinons : une valorisation intrinsèque du plaisir sexuel fera considérer la femme comme plus « naturellement » sensuelle que l'homme, ce qui, à la rigueur, pourra se combiner à l'idée qu'elle reste néanmoins plus chaste, n'y ayant que plus de mérite.

Au XV^e siècle, on n'en est pas là. La pudeur de la femme est, comme on dira encore à l'époque romantique, « son plus bel ornement » : « Et ceste est la raison pour quoy les femmes a grant peine se laissent regarder les parties secretes. Et les hommes font du contraire & se monstrent tous nudz sans nulle honteuse couleur. » Du reste, la nature l'a voulu ainsi : « À la femme ne se peult regarder aucunes de ses parties secrètes. »

Ces naïves précisions seront évidemment esquivées ou voilées par les idéologues du siècle classique : « Secondement est plus honneste de tant que ses cheveux naturellement peuvent tant croistre que hon-

nestement pourroient couvrir les parties deshonestes, laquelle chose na point voulu octroyer à l'homme qui les sciens ne permet point tant à croistre. »

Enfin, la position même de l'homme et de la femme dans le congrès sexuel, position « classique » tenue évidemment par La Chambre pour seule tolérable, est preuve de la supériorité de la femme, en ceci même que c'est, sans jeu de mot, une position *inférieure* : « Elle est aussi naturellement plus honneste pour ce que, au fait de l'engendrer — qui est œuvre de tout le moins honneste — elle est en semblance efforcée et plus fort que l'homme. Car la femme tend sa veue vers le ciel selon la propriété de l'animal raisonnable et l'homme regarde les choses basses selon la propriété des Bestes. » Eh oui, la femme, au déduit, contemple le ciel, selon Rodrigue de la Chambre et aussi, elle est « en apparence » contrainte à l'acte.

La plupart des autres arguments sont empruntés aux Écritures. Il s'agit, pour lui et ses successeurs, d'interpréter à leur avantage les passages bibliques les moins susceptibles en apparence d'être utilisés ici. Ainsi la « faute » d'Ève prouve encore sa supériorité : « L'onzième raison si est pour avoir esté premièrement tentée comme le serpent envyeux de sa gloire selon que dit Saint Bernard, veue sa merveilleuse beauté. » Et même le fait que Notre-Seigneur se soit incarné en forme d'homme : « Nostre Seigneur ne voulut point naistre en semblance de femme, affin que les femmes ne fussent point obligées à la peine & coulpe de l'homme. » Voilà qui est bien spécieux : les femmes seraient-elles exemptes du péché originel ? Du reste, l'argument qui sert dans un sens, peut coexister avec un lieu commun exactement contraire : « L'Antéchrist sera un homme, qui est chose abhominable quant à nous. »

Ainsi au milieu du XV^e siècle, avec Le Franc et Rodrigue de la Chambre, le plan d'ensemble du Panégyrique des femmes est fixé, ainsi que la stratégie paradoxale de son argumentation. Au XVI^e siècle, des esprits plus audacieux vont en élargir la thématique, tout en pillant les exemples et les arguments déjà allégués ; ils se risqueront vers des conclusions plus hétérodoxes, autant en matière de religion que de morale sociale.

*

* *

4. Le XVI^e siècle, généralités

Il était significatif de voir naître le genre de la dissertation sur la supériorité féminine peu avant l'introduction de l'imprimerie. Le développement de celle-ci au XVI^e siècle va en parallèle avec la multiplication des panégyriques féministes. Il y a lieu de soupçonner que notre type discursif devient très vite, pour les grands imprimeurs de Paris et de la province, une « affaire sûre » au plan strictement commercial — autant que l'est d'ailleurs la satire misogynne qui continue sa carrière. On en jugerait par la fréquence des rééditions de Martin Le Franc ou de Cornelius Agrippa à qui nous allons en venir. Une autre raison tout aussi matérielle, mais significative des mœurs, qui explique la profusion des discours apologiques, se trahit par le choix des dédicataires de ces textes ; le philosophe gentilhomme, le pédant de collège ou l'humaniste errant cherchent à plaire à des protectrices de haut parage, Anne de Bretagne, Anne de France, Marguerite de Navarre, Louise de Savoie, Marguerite de Savoie... C'est pour Anne de Bretagne dont il est le secrétaire que, vers 1500, Jean Marot, versificateur plat mais zélé, écrit son *Vray Disant, advocate des Dames*. C'est réfugié à la cour de Marguerite d'Autriche qu'en 1509, Cornelius Agrippa rédige son essai, *De Nobilitate et Praecellentia foeminei sexus*...

Parmi toutes ces princesses humanistes, dominera bientôt la figure de Marguerite de Navarre qui, réunissant autour d'elle et de son idéal de libération spirituelle et de raffinement aulique tout ce qui compte dans la République des lettres, va exercer sur son époque une influence de premier plan.

Les dédicaces empressées témoignent du rôle éminent joué par les femmes dans les transformations des mœurs aristocratiques, phénomène essentiel sur lequel de nombreux ouvrages ont insisté (Maulde la Clavière, Ruth Kelso).

Ces motifs immédiats ne font que s'ajouter à ce qui caractérise l'esprit du siècle : l'apologie de la femme, si elle ne naît pas dans le bouillonnement d'idées, de systèmes, de paradoxes qui caractérise l'époque, recoit une impulsion considérable de cette dynamique sociale et intellectuelle. Au XVI^e siècle, écrit P. Barrière, « les idées ne cessent de se présenter sous la forme dramatique, jeu ou combat. Par suite ne devons-nous pas nous étonner du nombre et de l'importance des œuvres qui tendent à organiser la conversation ou le débat d'idée... dialogues ou pamphlets, correspondances qui ne sont que des conversations à distance, jeux de salon... » (*la Vie intellectuelle en France*, Albin-Michel, 1974, p. 25).

On a parfois voulu attribuer à l'influence italienne un rôle décisif dans le développement du genre. Certes les apologistes, qui déjà puisaient chez Boccace certains de leurs arguments, ont tiré parti du renouveau néo-platonicien. Le ficinisme s'inscrit cependant dans une problématique intellectuelle peu compatible avec notre courant : la théorie des deux amours, de la « pulchritudo spiritualis » s'adapte mal à la thèse « totalitaire » de la supériorité féminine ; la mystique charnelle d'Agrippa est aux antipodes du spiritualisme de Ficin (1433–1499) et de ses disciples français. Les *Dialogues d'amour* de Léon Hébreu apportaient cependant une forme vulgarisée de la théologie platonicienne dont certains échos se rencontrent dans nos textes.

Les humanistes lyonnais, dont Symphorien Champier, l'auteur de la *Nef des Dames vertueuses* (1503), ne se rangent pas parmi les féministes. L'austère apologie de l'amour platonicien chez Champier, sa condamnation de la « concupiscence charnelle » ne sauraient le conduire à proclamer la supériorité d'un sexe sur l'autre. Rien d'essentiel ne rapproche ce courant du nôtre, ce que confirme M. Wadsworth, dans son analyse du *Livre de vraye Amour* (Champier, 132, Bibliographie IB). On trouvera cependant certains discours ou dialogues italiens très ficiniens qui tendent à proclamer la supériorité des femmes. Voir à ce propos : G. Zonta, *Trattati del Cinquecento sulla donna* (Bibliographie II).

La source d'inspiration en Italie remonte en général jusqu'au *De Claris Mulieribus* de Boccace, écrit à la cour de Naples. Il faudrait citer — en réponse à un grand nombre de *Malizia delle Donne* — les écrits du cardinal Pompeo Colonna, de Girolamo Ruscelli (1552), Moderata Fonte (1592), Laurence Marinella (1601). Ces ouvrages, comme les nôtres, se donnent pour mission de démontrer « con invincibili ragioni » (Marinella, p. 46) la primauté des femmes. Le ton platonicien, l'usage fréquent du dialogue, les références à l'Arioste, au Tasse, à Bembo, créent une « atmosphère » assez différente de celle que nous trouvons en France.

*
* *

Le rythme d'apparition des textes qui nous occupent atteint son acmé aux alentours de 1541–1555, c'est-à-dire de ce qu'on a nommé la seconde *Querelle des femmes* — si on place la première à l'époque de Christine de Pisan. Tous les textes de cette Querelle n'appartiennent pas nécessairement à notre tradition. On rencontre justement en ce

point de convergence, des idéologues comme Fontaine et Héroët qui cherchent à concilier, contre les misogynes, l'austère spiritualisme ficinien et la mystique féministe d'Agrippa.

Au milieu du XVI^e siècle, également, paraissent les ouvrages féministes de Guillaume Postel, esprit encyclopédique et syncrétiste, le plus proche en France de ce qu'avait été Pic de la Mirandole ; ils représentent une version mystique extrême de la thèse des partisans des femmes.

Mais si le siècle voit apparaître, à côté des négateurs du géocentrisme de Galilée à Bruno, de grands négateurs du « phallogocentrisme », il voit également l'idéologie de la supériorité féminine se transformer en un genre littéraire qui se prête à toutes les afféteries et à de brillants paradoxes.

Après 1555, la fréquence de nos textes décroît un peu. Les guerres de Religion, la Ligue : l'atmosphère a changé et se prête mal à ces courtois débats. On ne peut parler pourtant d'une éclipse du genre : c'est plutôt malgré tout sa continuité, sa réactivation régulière qui retiennent l'attention.

5. Misogynes du XVI^e siècle

Avant d'aborder les panégyristes du XVI^e siècle et d'abord Cornelius Agrippa, transition très claire entre l'esprit médiéval et celui de la Renaissance, il nous faut tracer un rapide panorama de la misogynie de ce siècle, misogynie qui ne désarme certes pas. Les ouvrages que nous allons analyser ne s'expliquent qu'en fonction de vagues successives d'attaques antiféministes auxquelles ils font face.

Les misogynes du XVI^e siècle exploitent un fonds classique de grivoiseries proverbiales et d'arguments tirés des Anciens et des Pères. Ils n'ont vraiment qu'à puiser dans une masse d'ouvrages qui font autorité. Ils sentent bien qu'ils ont pour eux la pérennité d'une attitude séculaire : « *Fama malum, Fames pejus, Femina pessimum*⁴. » Ève est la première incarnation catastrophique de la malice féminine et Pandore en est l'équivalent dans la Fable des païens. Les arguments contre les femmes épuisent la liste des péchés capitaux. L'autorité de la Bible couvre les brocards les plus injurieux.

4. Cf l'adage : « *Homo homini lupus, Mulier mulieri lupior, Clericus clerico lupissimus.* »

La femme, belle et insensée, est comme un anneau d'or au groin d'une truie, dit Salomon, « *circulus aureus in naribus suis* » (Prov. XI, 22). Sa beauté est trompeuse : « *fallax gratia et vana pulchritudo* ». La pire de ces propositions, interprétée de toute évidence à contresens mais répétée jusqu'à la nausée dans tous les textes hostiles et contre-argumentée parfois subtilement chez les apologistes, se trouve dans l'Écclésiaste : « L'iniquité d'un homme vaut mieux qu'une femme bienfaisante. » (XLII, 4). La soumission de la femme à l'homme — difficile, certes, à obtenir — est pourtant justifiée par les Pères de l'Église : « *Marium habere dominum meruit mulieris non natura sed culpa.* » (Augustin, *De Genes. ad litt.*, II,37).

« *Optima femina rarior Phoenice* », dit Jérôme : Une femme bonne est plus rare que le Phénix. La femme est l'organe du diable, écrit saint Bernard. Elle a, pour saint Grégoire, le venin de l'aspic et la malice du dragon. Chez les latins, Caton et ses sentences, la satire VI de Juvenal, *Mulieres*, fournissent des citations innombrables ; Aristote a soutenu que la nature ne formait des femmes que si, à cause de quelque imperfection matérielle, elle ne pouvait parvenir à produire un être humain normal et parfait, à savoir un homme.

Balthazar Castiglione avait repris, comme tout le monde, cette thèse au livre III du *Cortegiano* :

Quando nasce una Donna, e diffetto o error della natura [...] come si vide ancor d'uno che nasce cieco, zoppo [...] cosi la Donna si puo dire Animal prodotto a forte e per caso.

Et c'est encore cette thèse du Stagirite qui, développée par Rabelais, le fera accuser de misogynie.

Jean de Névizan, dont la *Sylva Nuptialis* (1521) est rééditée maintes fois au XVI^e siècle, écrit : « *In mulieres, Deus bene fecit mamillas, ventrem et alia quae sunt dulcia et amabilia sed de capite noluit se impedire, sed permisit illud facere Daemoni.* »

Faute de pouvoir faire un relevé complet de la vaste production misogynne du XVI^e siècle, nous n'examinerons que les trois textes dont l'importance idéologique est la plus considérable et dont le retentissement fut le plus durable : les *Controverses* de Drusac (1534), l'anonyme *Louenge des Femmes* (1551) et la *Disputatio* de Valens Acidalius, à la fin du siècle (1595).

Le plus notoire des antiféministes dans la première moitié du XVI^e siècle, fut le Toulousain Gratiien du Pont de Drusac, avec son *Livre*

des controverses (1534). Il est conscient du fait nouveau qu'il y a désormais des partisans de l'excellence des femmes et qu'il est temps de reprendre le problème en main et de revenir au bon sens. Il commence — c'est classique — par une « Épistre aux Dames » pour dire qu'il ne s'attaque pas aux chastes et aux honnêtes. Pure clause de style : en peut-il y avoir ? Son gros ouvrage est tout entier en vers, plein de prouesses : sonnets, virelais, ballades à double équivoque, vers en écho, anagrammes, logogryphes. Tous les genres, tous les styles lui servent, de la dissertation savante à l'épigramme ; il y a même au milieu de l'ouvrage, par manière de délasserment, un échiquier antiféministe (nous ne dirons pas un jeu de dames !) (f° 54, v°). Il a lu la *Sylva Nuptialis* et s'en sert abondamment.

La preuve de la supériorité de l'homme est partout, elle est voulue par Dieu : « Dieu ne créa aucunes angelesses » ; pas de femmes aux cieus, on le verra (f° 12, v°). Et sur terre, elles sont exclues des plus nobles offices, dont la fonction cléricale : « Les sacrez ordres femmes ne peuvent prendre » (f° 14, r°). Mais pourquoi y a-t-il donc des femmes sur terre ? C'est en punition de nos péchés : « Pour en ce monde toutz hommes tourmanter » (f° 13, r°).

Dès lors, il n'est pire sottise que de se marier :
 Qui se marie, il se fait attacher,
 Si fort que puy ne se peult destacher (96, r°).
 D'ailleurs mariage égale *cocuage* :
 Quand jeune fille, dist-il, épouseras
 Bien tost après plusieurs cornes auras (101, r°).

Mais qu'on épouse une jeune, une vieille, une belle, une laide, une grosse, une maigre, une riche, une pauvre, il démontre que toujours le résultat sera fâcheux. La femme est malfaisante, ivrognesse, baillardarde, paresseuse et paillardarde :

Car chaste femme est celle seulement
 Qui n'est priée... (143, v°).

Surtout, qu'on se garde de donner aux filles la moindre instruction, elles ont trop naturellement « le cuer à mal faire incité » (107, v°).

Drusac prouve, pour conclure, que la femme ne connaîtra pas le Royaume des cieus, étant nécessairement absente à la résurrection. On sait qu'elle provient, comme le dira Bossuet, d'un « os surnuméraire ».

Or, à la fin des temps, Adam reprendra son « os ». Ève s'évanouit. Et, avec elle, toutes les femmes qui procèdent d'elle : CQFD⁵.

*
* *
*

Nous rappellerons plus loin la vive polémique qui va opposer pendant une dizaine d'années, après 1541, misogynes et partisans platoniciens des femmes et défenseurs du Noble Amour, protégés par Marguerite d'Angoulême. Cette polémique, la Querelle des femmes, n'est cependant à nos yeux qu'un moment fort d'une querelle qui perdure pendant quatre siècles et constitue selon nous le noyau idéologique des débats de la classe privilégiée sous l'Ancien Régime.

Bertrand de la Borderie qui la déclenche, ne saurait être considéré comme un pur et simple misogyne ; *l'Amye de Court* défend plutôt une morale courtisane et libertine qui à divers égards appelle et requiert une libération sociale de la femme. Mais l'« immoralité » de ses thèses suscite des répliques indignées de divers poètes-philosophes imbus de ficinisme et de traditions courtoises. Parmi les participants à la Querelle, interviennent divers misogynes à l'inspiration plus « classiquement » dénigrante, au premier rang desquels on nommera François Rabelais au *Tiers Livre*. Nous examinerons le plus violent de ces pamphlets gynophobes, directement inspiré de Rabelais d'ailleurs, la *Louënge des Femmes* (titre démarqué ironiquement de celui du courtois Jean du Pont-Alais, 1521).

La Louënge des femmes (1551) prétend s'inspirer du commentaire de Pantagruel sur l'Androgyne de Platon. On l'a attribuée à Jean de Tourne et récemment à Thomas Sébillet⁶. L'auteur reprend ce que dit Rabelais au *Tiers Livre*, XXXII, « Platon doute en quel reng il doive colloquer les femmes, ou des Animants raisonnables, ou des bestes brutes. » (p.3).

5. *La Bonté et mauvaistié des femmes* de Jean de Marconville (1556) s'inscrit dans le droit fil de la tradition polémique illustrée par Drusac. Il faut noter cependant que le doxographe a composé ici un ouvrage à deux faces, comme l'était le *Débat* d'Alexis, une partie étant consacrée à la « Bonté » des femmes.

Les références complètes de cette section sont à chercher dans la Bibliographie I C.

6. C'est, dit L. Sainéan, un essai de conciliation de *Pantagruel* et de la *Parfaicte Amye* d'Heroët (1542). Il y a sans doute confusion avec un autre ouvrage. F. de Billon (1553) confond ces invectives avec la *Louënge des Dames* de Jean du Pont-Alais. La *Louënge* de 1551 fut réimprimée en 1863 : Bruxelles, Mertens ; notice de G. Brunet.

C'est, en effet que les misogynes ont décidé de se déplacer sur le terrain de leurs adversaires platonisants : est-il bien certain que Platon soit un allié très sûr des partisans des dames ?

Le texte est une suite d'invectives :

Femme de qui les cheveux blonds
Soient troussés court ou pendant longs
Servent à l'amoureuse ruse
Comme les serpents à Méduse. . . (10)

L'obscénité la plus crue s'y donne libre cours :

Femme, qui, pour un trou puant
Tousjours ord, baveux & suant
Faits plus de braves & de mines
Qu'un Orfèvre pour pierres fines ;
Femme de qui le cul osté
Avec un petit de beauté
Le demeurant ne sert à rien
Qu'à priver l'homme de tout bien. . .

C'est bien l'horreur du *sexe féminin* qui s'exprime avec une violence névrotique. La condamnation du mariage est évidemment absolue. On n'en attendra que souci, misère, ennui, charge, douleur, nuisance. Si la femme est belle, vous serez cocu ; si elle est laide, elle vous déprimera. Et toujours ce seront fâcheries et chicanes.

*
* *

Valens Acidalius

Dans les temps mérovingiens, au concile de Mâcon (485) — comme le rapporte Grégoire de Tours — les évêques assemblés avaient gravement disputé du point de savoir si les femmes ont une âme : « . . . excitit (?) enim in hoc synodo quidam ex episcopis qui dicebat mulierem non hominem posse vocitari. » Le concile ne se décida en faveur des femmes qu'à une faible majorité.

Valens Acidalius, reprenant ce thème extrémiste, publia en 1595 à Leipzig une dissertation promise à un curieux succès, la *Disputatio per jocunda qua anonymus probare nititur mulieres homines non esse*. Cet ouvrage est en réalité une habile supercherie. L'érudit germanique avait voulu produire un pamphlet antisocinien, un traité badin contre ceux des théologiens qui abusent dans leurs exégèses de citations bibliques. Il voulait prouver qu'à force d'habileté, on pouvait tout prouver

même la thèse la plus absurde, à savoir que les femmes ne seraient pas de l'espèce humaine, et que ceci serait démontré en cent endroits dans les livres sacrés.

Le malheur est que la parodie était trop habile. Réellement convaincante pour certains esprits, elle déployait une solide érudition et fut prise au sérieux. Aussitôt un moine, nommé Simon Geddic ou Geddicus, pesant, lourd et absurde, s'efforça de lui opposer une réfutation⁷. Les misogynes du temps y trouvèrent d'admirables arguments auxquels ils ne songeaient pas. Nous avons examiné la traduction publiée à Cracovie censément — à Paris en fait — en 1766 (déjà traduite à Amsterdam en 1754). C'est malheureusement, plus qu'une traduction, une modernisation. Mise au goût du jour, la thèse d'Acidalius est utilisée par l'adaptateur contre les métaphysiciens du temps.

L'auteur de la *Disputatio* se propose de démontrer tout uniment : « Que les femmes ne sont point des créatures de l'ordre des hommes & par une conséquence nécessaire que Jésus-Christ n'est point mort pour elles, & qu'elles n'ont point de part au salut éternel. » (Art. I). Il se servira exclusivement de références scripturaires. Bien des passages vont sans peine dans le sens de sa démonstration. D'autres sont plus ardues. Ainsi, l'Éternel, se parlant à lui-même, dit bien dans la *Genèse*, en parlant d'Adam : « Faisons-lui un aide qui soit *simile sibi*. » On traduit d'ordinaire « semblable à lui » ; il vaudrait mieux dire « convenable pour lui » : il ne s'ensuit pas que la femme soit humaine. Du reste, en prenant l'interprétation la plus favorable, l'homme fait à l'image de Dieu, n'est pas Dieu ; dès lors, la femme, faite à la semblance de l'homme, n'est pas homme.

La femme n'est qu'un animal utile à la génération : « C'est pourquoi pour faciliter la génération des hommes, Dieu n'a pas voulu donner à Adam des moyens difficiles : il ne lui a pas donné un animal quadrupède, mais un animal plus convenable [*simile*] & qui lui ressemble dans sa structure. » Aristote confirme la *Genèse*. L'homme est la cause dynamique de la génération, la femme la cause « instrumentale ». Elle n'est bonne à ce titre qu'à la propagation du genre humain. C'est l'opinion de bien des Pères, à commencer par Augustin (*De genes*, liv. 9) et Chrysostome.

Il est bien dit qu'elle est faite à l'image de Dieu. Certes. Mais cela reste ambigu ; car Paul dit aussi : « L'homme est l'image et la gloi-

7. *Defensio Sexus muliebris*, Leipzig, 1595.

re de Dieu, mais la femme est la gloire de l'homme. » De nombreux commentateurs en déduisent que la femme n'est pas faite à l'image de Dieu, ou qu'elle ne l'est qu'indirectement. Ainsi, ajoute l'adaptateur du XVIII^e siècle, « l'homme sauvage » de Bornéo (comprendons : l'orang-outang) est-il un « homme » ? Non ! de même pour la femme. Il est dit : « Dieu les créa mâle et femelle », soit, mais il n'est pas dit par là qu'il les a créés de la même espèce.

Dans les Évangiles, les arguments favorables à la thèse foisonnent. Jésus ne dit-il pas à sa mère : « *Quid mihi et tibi est, mater ?* » (Johan., II). La conclusion s'impose, peut-être agréable, somme toute : « Incapables par leur état d'offenser la Divinité, elles sont aussi à l'abri de la perdition éternelle. » (Éd. 1756, p.49). Pris au sérieux une fois de plus, le *Paradoxe* de 1756 suscita une réfutation due à la plume indignée de Madame Doyen. On excusera cette digression, un peu en marge du sujet traité, mais dont la bizarrerie justifie l'exposé⁸.

6. Cornelius Agrippa, 1509

Avec Cornelius Agrippa de Nettesheim, nous rencontrons le premier véritable « théoricien » de la supériorité féminine, mais aussi nous affrontons un de ces esprits universels du XVI^e siècle, mi-érudit, mi-aventurier, personnalité singulière, très en marge de la société à divers égards, frotté d'alchimie, de kabbale, savant en numérologie, en pharmacopée ; il y a en effet un lien constant, d'Agrippa à Charles Fourier, entre l'apologie du sexe féminin et des formes de spéculation utopique pratiquant ce que Fourier nommait admirablement l'« écart absolu ».

C'est lui que Rabelais dépeint au *Tiers Livre*, ch. XXV, sous le nom d'Her Trippa : « Icy, près l'Isle Bouchart, demeure Her Trippa (dist Épistemon) ; vous sçavez comment par art d'astrologie, géomantie, chiromantie, métopomantie et aultres de pareille farine, il praedict toutes choses futures. »

Faut-il voir en Cornelius Agrippa un représentant tardif de traditions marginales ancrées dans le Moyen Âge ou un homme de la Renaissance ? Ce point ne saurait être tranché ; il serait vain de chercher à classer cet homme de transition dont les sources sont médiévales, chez qui l'influence ficinienne ou italienne en général est encore absen-

8. Max Funke, en Allemagne, au XX^e siècle, a encore soutenu que les femmes ne sont pas de l'espèce humaine. On verra encore, au XVI^e siècle, Horatio Plata, « Che le donne non siano della specie degli Uomini, discorso piacevole... »

te, mais que son esprit bouillonnant d'idées hétérodoxes et son audace spéculative situent bien dans le siècle des Idées et face à la génération des Marot, des Rabelais et des Calvin.

Agrippa écrit à Dôle, où il s'est réfugié à la Cour de Marguerite d'Autriche, alors comtesse de Bourgogne, en 1509, le traité latin intitulé *De Nobilitate & praecellentia foeminei sexus*, « De la Noblesse et supériorité du Sexe féminin ». Né à Cologne en 1486, mort vers 1535, Cornelius Agrippa a laissé bien d'autres ouvrages. Il écrivit notamment un traité de la vanité du Savoir et divers écrits théologiques, historiques, cabalistiques et moraux.

Le succès du traité sur la supériorité des femmes est attesté par les innombrables éditions et traductions ultérieures, fréquentes jusqu'au milieu du XVIII^e siècle environ. Pour la traduction française, nous avons suivi ici celle de J. d'Arnaudin, 1713. Nous en avons signalé d'antérieures et de postérieures⁹. L'ouvrage devait faire scandale. Agrippa, empêché de le publier par les persécutions qu'il subissait de la part des moines, ne le fit paraître à Anvers qu'en 1529 (Antverpiae, M. Hillenius). Galliot du Pré le traduisit et le publia à Paris en 1530. Vade-mecum des milieux « féministes » autour de Marguerite de Navarre, l'ouvrage fut néanmoins attaqué autant par les sorbonicoles catholiques que par Calvin qui rabroue Agrippa dans son *Traité des Scandales* (1550). Il lui reproche surtout l'usage, à vrai dire singulier, qui est fait des Écritures pour étayer cette thèse paradoxale.

A. Prost ne voit dans cet essai qu'un exercice scolastique attardé, un jeu subtil qui consiste à défendre une thèse malaisée et étrange¹⁰. C'est vrai qu'il y a la marque de la *disputatio* médiévale dans son écrit, mais il y a bien autre chose : un enthousiasme mystique pour la féminité, une féminité nullement éthérée, mais incarnée dans un corps mystérieux et attirant. Les arguments d'Agrippa sont ainsi tirés aussi bien d'Aristote, de l'exégèse très personnelle qu'il fait de la Genèse que de preuves médicales prises chez Galien. La supériorité charnelle du corps féminin est décrite en un blason d'un lyrisme baroque. La bienfaisance et l'usage médical des menstrues et du lait de femme comme panacées

9. On relèvera également, dès le XVI^e siècle, une traduction anglaise : « The Commendation of Matrimony, translated into english by David Clapam ; Londini, T. Berthelus, 1545 ; un vol. in-8° ».

10. Cf. Bayle, *Dictionnaire*, I, p. 152. C'est ce que prétend également L. Guillerm-Curuchet, *Bibliographie II*, p. 128, qui aperçoit mal du reste la tradition dont nous parlons.

pour toutes maladies et comme moyens d'éloigner les maléfices sont longuement exposés autant que les arguments tirés du fait que, par exemple, les noms des vertus en latin sont du genre féminin.

Émile Telle n'aperçoit dans cet ouvrage qu'une adaptation de Rodrigue de la Chambre. Rien de moins exact. Agrippa s'inspire sans doute de la Cámara, mais il y joint une critique biblique des plus audacieuses, des arguments cabalistiques et magicophysiques dont nous venons de citer quelques exemples et qui lui sont propres. La femme est dotée de puissances mystérieuses, son rôle dans l'engendrement conduit Agrippa à soutenir la thèse de la parthénogénèse. Elle est pourvue de dons naturels de thaumaturgie. C'est déjà la « Sorcière » de Michelet.

« Grand magicien », dit le Dictionnaire de Bayle, Agrippa passait pour avoir étudié toutes les sciences, embrassé tous les états, parcouru tous les pays. « On ne peut nier que ce ne fut un très grand esprit et qu'il n'eut la connaissance d'une infinité de choses et de plusieurs langues. » Cette érudition universelle se déploie dans l'ouvrage que nous examinons. Elle n'est pas sans faiblesses ni bizarreries. Aggressif, mordant, d'esprit bouillant mais peu mesuré, Agrippa est dans toute son œuvre paradoxal et contradictoire, hétérodoxe par nature. D'emblée, il proclame sa thèse : « Il y a des preuves certaines de l'excellence de la Femme au dessus de l'homme. » (1713, p.4).

Cette excellence est appuyée sur une égalité spirituelle qu'Agrippa énonce en des termes très proches de l'esprit du XVIII^e siècle : « Toute la différence qui se trouve entre l'Homme et la Femme est seulement du côté du corps [...]. Tous les deux ont reçu une âme absolument semblable et d'égale condition. » (1713, p.2).

Dieu a donné à l'homme et à la femme la même promesse d'éternité, ajoute-t-il. La condition inférieure de la femme est due aux préjugés et à l'injustice des hommes : « L'État où est la Femme aujourd'hui est par usurpation de ses droits. » (1713, XXVIII).

Nous réservons pour la seconde partie de cet ouvrage l'analyse systématique des thèmes et des arguments abordés et l'étude de leurs mutations de génération en génération. Agrippa fixe pour longtemps le plan à suivre : preuves théologiques tirées de la *Genèse* et preuves scripturaires, preuves naturelles, physiques, physiologiques et psychologiques, tirées des autorités antiques et de l'« observation », listes de femmes illustres ayant excellé dans différents domaines où, à côté de Judith, d'Esther et de Sémiramis, Agrippa fait figurer l'éloge de Jeanne,

la pucelle d'Orléans. Jeanne d'Arc joue en effet un rôle important dans la plupart des écrits que nous avons eus sous les yeux. Elle incarne un « monde à l'envers » au goût de l'utopie médiévale, où une femme se trouve parée de toutes les vertus viriles sans perdre rien des supériorités que l'on reconnaît à son sexe. (Nous y reviendrons et spécialement en abordant la théorie de Guillaume Postel.)

Enfin, il faut ajouter les passages de réfutation de la topique misogynne et des conclusions pratiques appelant à une libération de la condition féminine et annonçant les bienfaits que l'univers pourrait en espérer.

*
* *

En 1513, André Tiraqueau, ami de Rabelais, avait publié un traité de droit, *De Legibus connubialibus*, très défavorable aux femmes, traité fréquemment republié jusqu'au milieu du siècle. Amaury Bouchard devait engager une polémique contre lui avec son libelle *Τῆς γυναικεῖας Φύτης* (1522). Rabelais s'en souviendra au *Tiers Livre*, qui le place, dans la Querelle de 1541, parmi les antiféministes et lui attirera la riposte peu amène de François de Billon.

7. Jean Bouchet, 1536

Jean Bouchet, qui signait ses écrits « le Traverseur des Voyes périlleuses », publie en 1530 les *Triumphes de la noble & amoureuse dame* qui, malgré ce titre, proche de ceux de notre tradition, n'est pas une dissertation à la gloire des femmes mais une sorte de traité de morale pratique, travesti en roman allégorique et didactique, et versifié. C'est aussi, accessoirement, un abrégé de médecine de la femme et un exposé de caractérologie sociale dont l'intérêt est à la mesure de l'archaïsme. Le triomphe personnel de Jean Bouchet est dans les étymologies érudites et absurdes dont il accompagne tous les termes savants qu'il emploie.

Le Jugement poétic de l'honneur féminin, dont le privilège est daté de l'année 1536, est au contraire dans le fil de notre système discursif : tous les thèmes et arguments traditionnels y sont repris, avec cette différence que Bouchet déclare ne pas vouloir préférer l'honneur des femmes à celui des hommes, mais garder à chaque sexe son ordre et son domaine. Il suit donc une voie moyenne dans la Querelle qui s'amorce. On trouvera chez lui un intéressant développement sur l'édu-

cation des filles : il s'indigne qu'on veuille leur interdire de lire des livres en langue vulgaire¹¹.

8. François Habert, 1541

La *Louënge et haultesse du sexe féminin* publiée par François Habert, « le Banny de Liesse », en 1541 se présente comme une traduction versifiée de Cornelius Agrippa. Mais il s'agit d'une traduction libre où le poète ne manque pas de supprimer certains passages, de rajouter des arguments empruntés, il me semble, à Jean Bouchet (1535) avec aussi des apports personnels.

On y trouve les arguments classiques sur la supériorité d'Ève, voulue par Dieu selon l'interprétation qu'on donne de la Création, les preuves d'Agrippa tirées de la vertu médicinale des menstrues, les arguments en faveur de la sagesse, la chasteté, la piété naturelles aux femmes :

La femme est tant accomplie et entière
Quelle n'est point subiecte à hérésie (c.IX),

ira-t-il jusqu'à écrire.

Une « preuve de supériorité » très bizarre et qui pourrait bien être la contribution personnelle de F. Habert au débat, consiste dans l'argumentation par l'inocuité des envies de grossesse :

Semblablement charbon avallera
Pierres, métaulx, elle digèrera
Sans encourir ou péril ou danger (c.VII).

On retrouve François Habert, quelques années plus tard, parmi les Champions du sexe féminin, dans la « Querelle » de 1541-1550, avec sa *Nouvelle Vénus* et son *Temple de chasteté*.

9. Antoine Héroët et la « Querelle » de 1541

En 1541, le Normand Bertrand de la Borderie publie *l'Amye de court*, long monologue où il fait défendre par une jeune fille naïvement

11. *La Louange des dames* attribuée au Sieur du Pont-Alais, est un court poème octosyllabe, plus lyrique que didactique, qui semble en certains passages versifier les vertus énumérées par Rodrigue de la Chambre (vers 1521). *Le Débat de l'homme et de la femme* de frère Guillaume Alexis (texte du xv^e siècle, republié en 1520) est un dialogue en vers, où la « Femme » répond point par point aux arguments misogynes avancés par l'« Homme ».

perverse la nouvelle morale courtisane. Le poème qui s'inspire du *Corregiano*, témoigne des changements profonds subis par les valeurs aristocratiques médiévales et, ambiguë, d'une volonté des femmes d'échapper à la sujétion, fût-ce par le moyen d'une galanterie légère et cynique et d'une coquetterie dédaigneuse. À cet égard, il reprend sous un nouvel éclairage une partie de l'argumentation misogyne traditionnelle.

L'ouvrage va être à l'origine de la « grande » Querelle des femmes, dont notre exposé cherche à montrer qu'elle n'est qu'un épisode indûment isolé d'un débat idéologique permanent.

Charles Fontaine, dans *la Contr'Amie de court* (1541), oppose à la Borderie une réfutation méthodique et austère. *La Parfaicte amye* (1542) d'Antoine Héroët de la Maisonneuve, protégé de Marguerite de Navarre, hausse encore le ton ; inspirée par Pétrarque et Ficin, cette méditation platonicienne, codification de l'« Honnête amitié » est aussi un très beau poème, à la fois didactique et lyrique, qui peut passer pour une synthèse tardive de l'idéologie courtoise. L'amour partagé, seul, confère à la femme sa perfection naturelle :

Femme qui est aymée & amoureuse
Oncques ne fut laide ou malicieuse (52, v°).

Si l'amour que chante Héroët est amour de la Vertu et non d'une passagère beauté, il codifie cependant une conception très exigeante de la relation amoureuse qui n'exclut pas un éloge de la volupté :

Dieu
Voulant ses faitz longuement conserver
Et nous de fin soubdaine préserver
Parmy les fleurs de nostre humanité
Entremesla certaine volupté
Fille d'amour : à laquelle debvons
Savoir bon gré de ce, que nous vivons [. . .]
Mais volupté dont nostre terre humaine
En nous semant par nature fut pleine,
Ung naturel appétit ressuscite
Et d'ung commun instinct tout nous invite
A travailler et à s'esvertuer
Pour les humains croistre et multiplier. (44, v°).

Cet éloge du plaisir sensuel, même si ce plaisir est justifié par la propagation de l'espèce, sera refoulé dans les générations qui suivent ou transposé au contraire dans l'hédonisme baroque des poètes de la Pléiade. Antoine Héroët, s'il apparaît ainsi à l'origine de la Querelle, et s'il relaie dans son poème certaines thèses propres aux partisans de la

supériorité des femmes, s'inscrit pourtant dans une autre tradition discursive qui interfère peu avec le système idéologique qui nous occupe. Le bruit fait par ce livre va alimenter la Querelle des femmes, où interviennent encore Rabelais et — du côté des féministes — Charles Estienne, François Habert, Paul Angier et François de Billon.

10. François de Billon, 1553

À la fin de la deuxième Querelle des femmes, maître François de Billon leur construit le *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, d'où elles résisteront au siège des misogynes et « pantagruélistes » et les chasseront honteusement.

C'est le plus volumineux et peut-être le plus riche des ouvrages suscités par cette Querelle. On sait peu de chose sur François de Billon, gentilhomme dauphinois qui semble avoir connu personnellement François Rabelais, ayant composé à Rome en 1550 sa louange des femmes : ils auraient accompagné tous deux Langey dans son ambassade de 1547.

Le traité de Billon n'est pas un roman allégorique, mais il reprend le thème du tournoi entre champions de thèses opposées, et son gros ouvrage de 260 feuillets in 4° est illustré, en marge, de culs-de-lampe représentant mousquetades et canonnades qui correspondent dans le texte aux arguments plus ou moins victorieux qu'il invente. C'est une somme, dédiée à Catherine de Médicis et autres dames de haut parage, de tous les arguments pour (et contre) les femmes, accompagnée d'une apologie de l'état de mariage, très noble et très nécessaire, recommandé par Platon et Aristote et approuvé par Dieu.

Billon est un érudit mais, si le rapprochement est permis, il l'est à la façon de Montaigne. Ses lectures n'entravent pas son esprit critique mais plutôt le stimulent. Peut-être est-il cependant trop prisonnier des catégories aristotéliennes : ce ne sont que propre, espèce, définition, essence et accident, cause efficiente et cause naturelle.

Il a beaucoup tiré de Cornelius Agrippa mais aussi puisé chez Avicenne et Averroës des arguments parfois baroques. Malgré un penchant au charabia savant, un certain abandon à l'érudition médicale hors de propos, c'est un esprit vaste dont le savoir livresque se combine à un sens réel de l'observation des mœurs et à une verve pamphlétaire vigoureuse.

Il se propose de pourfendre les préjugés misogynes, le « grand voële de l'opinion du commun » (f°3,r°). Les détracteurs de la femme « s'efforcent imprimer au cerveau d'autrui la fragilité de tout leur sexe estre telle que capacité de science & vertu ne s'y puisse trouver » (f°1). C'est d'emblée au Stagirite lui-même qu'il se trouve confronté : « La Femme, dit Aristote, est un Masle occasionné. C'est à dire Imperfait & superflu à la nature masculine, comme passif et sans action de soy. » (f°4,v°).

Il s'agira de prouver, contre Aristote et avec Cornelius Agrippa, que la femme est utile — et premièrement à la génération — et cependant, n'en déplaît aux péripatéticiens, qu'elle est un être complet par lui-même.

Par contre, la misogynie de Platon, que l'anonyme auteur de la *Louenge des femmes* (1551) avait habilement opposée aux éloges ficiens des Héroët et autres idéalistes ne se trouve guère réfutée : c'est à Aristote et à ceux qui s'en inspirent que Billon se réfère comme à l'adversaire essentiel. Il cherchera plutôt à faire de Platon un allié.

Platon rendait grâce aux dieux d'« avoir été créé masle plutost que femelle » : cela veut-il dire nécessairement qu'il pensait que la femme est moins parfaite que l'homme ? Non, pense Billon : il savait seulement que l'ignorance, la coutume, « nourrice du Vulgaire », s'il eût été femme, ne lui aurait jamais permis de parvenir au degré de science qu'il atteignit. « Pour plus grande preuve de laquelle intention de Plato et de nos blasonneurs nullement fondée, que diront-ils si luy mesme au cinquième Dialogue de sa *République* a plainement soutenu la capacité de la Femme estre de telle recommandation qu'il ammoneste toutes sciences et pratiques du monde devoir estre enseignées au Sexe, aussi bien comme au Masculin. » (f°11,r°.)

Billon se fait l'historien de la « Querelle » ; il dresse la liste des misogynes célèbres depuis Caton, tant pratiqué au Moyen Âge et à la Renaissance, jusqu'au *Labyrinthe d'Amour* attribué à Jean Boccace et qu'il tient pour un ouvrage forgé, incompatible avec ce que l'auteur du *Décameron* dit ailleurs à l'honneur des dames. Il cite longuement la *Forêt de Mariage*, la *Sylva Nuptialis* de Jean de Névizan, (Paris, 1521). Celui-ci, rapporte-t-il, chassé de Turin par les dames outrées de ses injures, dut faire amende honorable avec attachée au front cette sentence : « *Rusticus est vere qui turpia dicit de muliere / Nam scimus vere quod omnes sumus de muliere* » (f°17,v°). Bel exemple d'action de masse, précurseur des mouvements de libération de la femme !

Il s'en prend aussi et surtout aux contemporains ; à Gratien du Pont de Drusac dont le *Livre des controverses* est « tout semé de venimeuses ronces et médisantes picques » (f°18,r°) ; à Rabelais traité de « philosophe du tonneau », pour ce qu'il a écrit au *Tiers Livre* ; à l'anonyme auteur de la *Louënge des femmes* composée par « quelque pantagruéliste » et enfin à Érasme, pour quelques passages de « la Morrie », *l'Encomium Moriae*, « blason assez inconsideré et indigne de sa théologique profession » (f°12,r°).

C'est Rabelais surtout qui est visé : « Et si a un defect ordinaire de Médecin qui est de ne se pouvoir guérir soy mesme », plaisante Billon.

On constate sans peine que Billon à travers son attaque a conservé estime et affection pour « Monsieur Rondibilis » : « ... celui dont est question fut un médecin fort renommé en tout point de Littérature, mais il ne s'est voulu montrer tel en votre endroit [à l'endroit des femmes] » (f°20,v°). Ce qui transparait à travers l'algarade, c'est une profonde déception. Autant l'attaque est passionnément brutale et agressive, autant l'éloge sera vif pour ceux qui ont écrit à l'honneur des dames : Héroët, « poète philosophicque » Ronsard, du Bellay, Saint-Gelais, Jodelle, Baïf, Thiard, Pelletier. . .

Ses arguments sur la supériorité des femmes prouvée par la Genèse, leur rôle dans l'engendrement, leurs mérites intellectuels, n'ont rien de très neuf. Les menstrues, le lait mais aussi les urines des femmes, toutes leurs humeurs ont des vertus médicales qu'il examine.

Sa culture lui permet de trouver des thèmes originaux : il sait qu'il y a eu autrefois des civilisations matriarcales, que « les enfants ont jadis porté le nom des mères », que l'ordre présent des choses n'est donc pas immuable. Il n'est dû, somme toute, qu'à « l'outrecuydance de plusieurs faiseurs de loix » (f°8,v°). L'histoire des Amazones permet aussi d'imaginer une société où les femmes règneraient.

Billon est de ceux qui vont déployer la liste la plus complète d'exemples en faveur des supériorités intellectuelles, morales, techniques, inventives, poétiques, artistiques, juridiques, rhétoriques. Mais ces listes d'*exempla* constituent une constante typologique du genre jusqu'au XVIII^e siècle : les Pères Caffiaux, Dinouart et Guyon ne le cèdent que de peu en prolixité à François de Billon. *Le Fort inexpugnable* s'achève enfin sur une apologie *pro domo*, celle du corps des secrétaires d'État dont il faisait partie et pour lequel il réclame la protection des Dames.

En 1553 également, Charles Estienne (1504-1562) prend position dans la querelle avec son recueil de « Paradoxes ». La déclamation XXIII, « Paradoxe pour les femmes », démarquée d'O. Landi, ne fait que reprendre synthétiquement les arguments de la tradition : « notwithstanding quelques petites fautelettes », les femmes méritent la préséance.

Enfin Claude de Taillemont, gentilhomme lyonnais, ami de Scève et de Marot, donne avec son *Discours des champs faëz* (1571), un écrit poétique qui est le comble du phébus platonisant, résume abscons et chantourné des thèses courtoises. Si la louange des femmes y prend naturellement place, cet ouvrage s'insère mal dans le courant qui nous occupe.

11. Guillaume Postel, 1553

Si Guillaume Postel (1510-1582) peut à bon droit figurer dans la lignée des laudateurs du sexe féminin, s'il est nourri de la tradition qui nous occupe, il en donne pourtant une expression si hyperbolique, certains diront si délirante, qu'il reste sans équivalent et sans postérité.

On s'accorde à dire, de nos jours, que son œuvre, son « système » : est un des plus beaux exemples de délire paranoïaque que l'histoire puisse nous léguer. Mais selon le mot de l'Écriture qui ne peut trouver meilleure application : « Dieu a convaincu de folie la sagesse des hommes car c'est qui paraît folie en Dieu est plus sage que la sagesse de tous les hommes. »

Florimond de Rémond, son contemporain, décerne à Postel, dans son *Histoire de la naissance de l'hérésie de ce siècle* (Paris, 1605, p. 227) un éloge que bien peu de savants ont mérité, déclarant que la postérité verrait en lui « la plus grande âme et l'esprit le plus rare que notre âge ait produit ».

Nul doute que ce philologue, médecin, théologien, cosmographe, cet érudit non seulement hébraïsant mais commentateur de la tradition syriaque et de l'arabe, très imprégné du *Zohar* et de la gnose n'ait été un des plus grands savants de son siècle, estimé pour cela hautement, malgré la bizarrerie de ses opinions et sa singulière hétérodoxie.

Le *Sépher-hazohar* fut le livre qu'il interrogea le plus avidement, « *omnia quae in secretissimis Zoharis libri sunt recondita* ». Guillaume Postel fut un syncrétiste, et à cet égard il se rapproche de ces grands « enfants des idées » du XV^e siècle italien, les Ficini et les Pic de la Mi-

randole. Le ficinisme chez lui se combine à l'hermétisme, c'est-à-dire à ce courant issu de la redécouverte au milieu du XV^e siècle du *Corpus Hermeticum*, attribué à Hermès « trismégiste ».

Il voulut faire l'unité morale et religieuse de la Terre, greffer sur le christianisme, la tradition cabalistique, mais aussi le pythagorisme, la gnose, le zoroastrianisme, sans compter la pensée de Raymond Lulle (1233-1316) — déjà emporté par le rêve de l'harmonisation des cultures arabe, juive et chrétienne.

Certains verront encore en son œuvre la résurgence de divers courants hérétiques médiévaux. Issue du mouvement cathare, Guillemine de Bohême, vers la fin du Moyen Âge, avait déjà été la papesse d'une Église féminine. . . .

Né en 1510 à Dolerie, près d'Avranches, Postel se fait connaître très jeune pour ses travaux en grammatologie (*Characteribus differentium Alphabetum*) et en linguistique comparée (*De originibus Hebraicae linguae & Gentis antiquitate*, 1538). Il occupa la charge de Professeur Royal en mathématiques et langues orientales. La plupart de ses livres portent sur sa recherche d'un christianisme syncrétique, comme dans son *Alcorani et Evangelistarum Concordia*¹² (1543).

L'ouvrage pour lequel il retient notre attention est peut-être le plus important de son œuvre singulière. Écrit en langue vulgaire, il s'intitule *Les très merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde et comment elles doivent à tout le monde par raison commander et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil* (1553), ouvrage qui se prolonge dans un écrit paru à Venise deux ans plus tard : *le Prime Nove del altro mundo*.

À première vue, le libelle débute comme les autres dissertations à l'honneur du sexe féminin. L'ouvrage est dédié à Marguerite de France, sœur d'Henri II, qui devint par la suite duchesse de Savoie. L'auteur se donne pour propos de relever l'excellence des femmes : « C'est une commune querelle qu'on a contre ledit sexe » (p.4), et il entame de façon très classique l'exposé des « souverains biens qui sont venus au monde par les Femmes » (chap. III). Mais il ne se borne pas à faire la liste déjà classique des mérites féminins.

12. « Ce fils de paysan, orphelin à douze ans, tour à tour magister et valet de ferme en Beauce, puis en 1525, à quinze ans, domestique à Sainte-Barbe ; courant de François 1^{er} à Ferdinand, de Marguerite à Loyola, traqué ici, écouté ailleurs, traînant partout le fardeau d'une jeunesse misérable, sous-alimentée, privée de tout confort et de tout sommeil » (Lucien Febvre, *la Religion de Rabelais*, Albin-Michel, 1968, p. 109).

Bientôt on aborde l'exposé de son système. On admettra d'abord une thèse commune à bien des esprits de la Renaissance et qui affirme l'existence de correspondances et de proportions entre la Terre, comme macrocosme, et l'Homme comme microcosme ou « petit monde ». La découverte, récente, des Amériques, ou plutôt des Indes occidentales va jouer alors un rôle clé dans sa réflexion. Il ménage une place particulière à Jeanne d'Arc, selon cette règle qui semble propre aux systèmes délirants et qui consiste à « faire flèche de tout bois », à inclure dans une argumentation serrée toutes les données extérieures susceptibles de s'éclairer réciproquement en une synthèse où chaque partie explique le tout.

Dans une représentation du planisphère où l'hémisphère oriental est en position supérieure et l'hémisphère occidental en position inférieure, le voyage de découverte de Christophe Colomb consiste à relier la partie inférieure à la partie supérieure.

Cette division du macrocosme en deux hémisphères a, nécessairement pour Postel, sa correspondance dans une division homologue de l'esprit humain, division de l'âme en une partie supérieure, virile, *l'animus* et en une partie inférieure, féminine, *l'anima*. Il y a donc une dualité fondamentale dans l'homme — entendre dans *l'espèce humaine* — ; chaque sexe possède à la fois *animus* et *anima*, ou en le francisant comme il fait : *l'anime* et *l'âme*. « Tant l'homme que la femme ha sa formelle partie divisée en deux parties, l'une la raisonnable et supérieure [moins puissante chez la femme], l'autre la sensuelle ou inférieure [moins puissante que la supérieure chez l'homme] » (p.12). *L'anima* est, en effet considérée comme plus proche de la Matière et de la Nature corporelle que *l'animus*.

On voit ce que Carl C. Jung doit plus ou moins directement aux spéculations de Postel, mais Postel lui-même descend de la tradition cabalistique : *l'anima mundi* correspond dans l'arbre séphirothique, à la troisième sephira, Binah, dont certains exégètes judéo-chrétiens faisaient l'équivalent de l'Esprit-Saint.

Si l'on retourne l'analogie, il résulte que l'hémisphère oriental du macrocosme est de nature virile et l'hémisphère occidental de nature féminine.

C'est sur ces pré-supposés que porte la réflexion de Postel qui va engendrer une longue chaîne d'analogies terme à terme. On peut résumer la logique de son système comme suit : De même que dans l'hémisphère oriental-viril, un dieu-homme, annoncé par des prophètes

masculins est venu réparer la faute d'*Adam*, précédé par un autre homme, *Jean le Baptiste*, pour racheter le monde du péché et préparer l'avènement du règne de la *Foi*, et qu'il mourut pour la rédemption non de l'esprit humain tout entier mais de l'*animus* supérieur, de même, dans l'hémisphère occidental-féminin, à l'époque de la découverte de cet hémisphère par Colomb (colombe, le Saint-Esprit !), une messie-femme, une nouvelle *Ève*, doit venir, annoncée dans l'antiquité par les sibylles, *prophétesses*, précédée non par Jean le Baptiste mais par *Jeanne la Pucelle*, pour faire régner la sur-raison sibylline « qui consumera la perfection du monde ». Cette nouvelle *Ève* obtiendra alors la rédemption de l'*anima* inférieure et la volonté divine sera entièrement accomplie.

On ne peut qu'être émerveillé, comme l'est Postel lui-même, par l'évidence de cette révélation, de ce circuit analogique où tout se correspond mais où pourtant, il y a une « inconnue » (on ne saurait mieux dire) : la nouvelle *Ève* rédemptrice de l'*anima*. Nous allons y venir.

On notera tout d'abord que le système « explique » la Trinité et son mystère. La troisième personne, l'Esprit, *Σοφία* en grec, la Sagesse, est l'élément féminin de la divinité. Elle aussi — c'est un vieux mythe gnostique — est promise à l'incarnation. Le système binaire de Postel et les correspondances microcosme-macrocosme construisent à partir de ces prémisses d'irréfutables déductions.

Ève, dont le péché est d'avoir goûté à l'arbre de la Science, n'a fait en quelque sorte qu'anticiper indûment sur le rôle rédempteur qui est dévolu à la nouvelle *Ève* ; les hommes qui connaîtront la parole de la Dernière Sibylle, guidés par la Foi et par la Raison Clairvoyante, seront alors supérieurs en savoir aux prophètes antiques et peut-être, selon la promesse fallacieuse du Serpent, devenus « pareils à Dieu ». Inutile de dire que Postel est le premier de ces hommes régénérés. On voit déjà ce qui rattache Postel au courant que nous étudions. C'est un « enthousiaste » de la Femme, à prendre ce mot en toute rigueur dans son sens étymologique. Il n'en affirme pas la supériorité, il en attend l'apothéose et il attend de cette apothéose que la partie obscure de son âme soit sauvée : « Notre Mère qui êtes aux cieus, que votre règne advienne », pourrait-on dire. Il parle expressément de la venue de « la souveraine puissance féminine en ce monde » (ch. VIII).

Il appelle le triomphe de l'*Ève* nouvelle pour réparer l'inférieure et temporelle partie de la nature humaine, de même que le Christ, roi des Juifs, annoncé par les prophètes, est venu réparer l'*anime* masculin

et partie supérieure, de cette nature, partagée en proportion dans les deux sexes : « Comme le Roy des Juifz [du monde oriental masculin] enseignant seulement trois ans et demy ha [...] érigé l'Éternelle Autorité du Papat, ainsi par la raison preschée seulement un an par la nouvelle *Ève* mère, en consumation de la Sibylline doctrine du peuple gentil, soit érigée l'éternelle raison », écrit-il, impavide.

C'est ici que Christophe Colomb intervient comme preuve surrogatoire, puisque : « Tout le monde ha esté en l'inférieur Hémisfère descouvert depuis la nativité de la mère du Monde qui est la fontaine d'esprit inférieur. » « La supérieure partie du petit monde [microcosme = l'*anime*] seulement estoit par le rédempteur descouverte et répurgée des ténèbres du péché, Dieu a voulu que alors le seul Hémisfère supérieur du grand monde feust decouvert. » (p. 52.)

On commence à deviner que Postel sait *quand* est née la nouvelle *Ève* (environ le temps où Colomb découvre les Indes) et *où* elle produira son enseignement : de même que Jésus a passé sa vie publique dans le peuple *galiléen*, de même, Jeanne Rédemptrice enseignera au peuple *gallique*, c'est à dire en France ! « Dieu immuable dedans ledit Gallique peuple restituera toutes choses » (p. 75). « Ainsi Jésus, par sa propre mort crucifié et clarifié une fois, le sera ceste seconde » (p. 89).

Postel a rencontré la femme-Messie, il a subi son enseignement, il en témoigne. Elle s'appelait Jeanne, était native de Venise, elle était docte et vierge, et lui, Postel, serait Jehan Caïn, fils spirituel du Règne des Femmes.

Il en parle à maintes reprises, il l'a fréquentée assidûment, il la nomme : « La très-sainte mère Johanna qui est *Ève* nouvelle, laquelle par 30 ans ou environ ha esté en continuelle méditation spirituelle & mentale. » (p. 84). « La Sainte des Saintes, la mère & Vierge Pucelle & Espouse générale, qui est la mère Jehanne & *Ève* nouvelle nécessaire à l'*Adam* nouveau. » (p. 41.) « Il faut qu'ainsy soyons tous en vie immortelle par une seule Mère et Vierge restituez. Comme nostre pere ha esté d'une Vierge & Mère engendré. » (Cité par Chauffepié, *Suppl.*, « Postel ».)

La mère Jeanne a réellement vécu ; elle était née à Venise vers 1496. Elle mourut peu après la parution des deux ouvrages que Postel lui consacra, mais il continuera sa prédication jusqu'à la rétractation, l'autocritique ambiguë à quoi il fut contraint en 1564. Nous n'en savons pas beaucoup plus.

Le thème des Sibylles n'est pas très étonnant. Saint Jérôme pensait déjà qu'elles avaient annoncé la venue du Messie par inspiration divine. Ceci permet d'admettre que les païens jouissaient de quelque reflet de la divinité : « Les Gentils gouvernoient leur République par la Sibylline doctrine féminine et raisonnable¹³. » (p.45). On sait que Michelet, qui ne semble pas avoir pratiqué Postel et ne le cite pas, a repris cette rêverie de la « virginité sibylline » des femmes (cf. *la Femme*, p.254 ; *la Sorcière, passim*). Quant à Jeanne d'Arc, « Joanna puella Barris », la pucelle barroise, elle est déjà mise au pinacle par Agrippa : « Aussi falloit que la parfaite religion feust en sa perfection consumée & conduite par le mesme sexe féminin » (p. 26).

La prédication de Postel a été dénoncée comme hérétique, mais d'absurdes contresens lui ont été imputés. On lui a fait dire que Jésus n'avait sauvé que les *hommes seuls*. Imputation diamétralement opposée à sa pensée et que propage Henri Estienne dans son *Apologie pour Hérodote*. D'autres qui ne l'ont ni compris ni lu, le rapprochent des Androniciens, secte du III^e siècle qui tenait la partie inférieure du corps féminin pour l'ouvrage de Satan ; la supérieure, pour celui de Dieu. On le confond donc avec une misogynie métaphysique barbare.

Théodore de Bèze, chez les Protestants, veut aussi que Postel ait prétendu qu'il faut que les femmes soient rachetées par une femme. Il ajoute avec la malvaillance du pamphlétaire que la Mère Jeanne, n'était qu'une « courtisane de Venise ». C'est bien improbable.

Pasquier, au *Catéchisme des Jésuites* dit plutôt une « vieille bigote ». Cela ne s'accorde pas. Enfin, Postel passera dans les siècles qui suivent pour un démoniaque ; Jurien, dans son *Calvinisme et papisme mis en parallèle* (Amsterdam, 1683,t.I,p.133), écrit : « G. Postel avait couru toute la terre pour en ramasser toutes les impuretés. Il s'était enrichi à toutes les impiétés des Musulmans, Arabes et de toutes les rêveries des Juifs. » Il n'aurait avancé « cette impiété folle » que « pour tourner en ridicule la religion Chrestienne ».

Postel lui-même s'en est expliqué avec lassitude, à la fin de ses jours : « Je ne veux pas introduire une nouvelle religion mais je veux par Raison naturelle qui est propre des Gentils, Éduméens ou Esclaviens, détruire toutes les fausses intelligences des Juifs, des Semi-Juifs, des Chrestiens. . . » Il est resté convaincu jusqu'à sa mort que la restitu-

13. Cf. aussi Lactance et Champier, *Nef des dames vertueuses*, III, « les Prophéties & Vaticinations des Sibilles » (1503).

tion de la Raison féminine n'avait été que prédite par Notre-Seigneur. Ce fut un paraclétiste assimilant le règne de l'Esprit à celui de l'*Anima*.

12. Marie de Romieu, 1581

Marie de Romieu, demoiselle vivaroise, est la première femme (si l'on omet Christine de Pisan au XIV^e siècle) à reprendre à son compte les thèses de la supériorité, dans un poème didactique intitulé « l'Excellence de la femme surpasse celle de l'homme. ». Elle se propose d'apprendre aux hommes la vérité sur les mérites des sexes,

Car comme un coq qui trouve une perle perdue
Ne sachant la valeur de la chose incognue,
Ainsi ou peu s'en faut, l'homme ignare ne sçait
Quel est entre les deux sexes le plus parfait. (v. 5-9)

Or,

Si nous venons à priser la velleur
Le courage l'esprit et la magnificence
L'honneur et la vertu et toute l'excellence
Qu'on voit luire tousjours au sexe féminin
À bon droit nous dirons que c'est le plus divin. (6,r°)

Rien de plus qu'une versification des ouvrages précédents et notamment du « Paradoxe » de Charles Estienne (1553) que la poétesse semble suivre assez fidèlement. Mais, pour le sexe de son auteur, le poème mérite d'être signalé.

13. Alexandre de Pontaymeri, 1594

En 1594, Alexandre de Pontaymeri, sieur de Foucheran¹⁴ publie son *Paradoxe apologique*, exercice de rhétorique en faveur en cette fin du siècle. Il se propose à son tour d'y démontrer « que la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu ».

Pontaymeri est un attardé ; à la fois galant et moralisant, plus frotté de mythologie que de références chrétiennes, son écrit est un curieux mélange où « Iuppiter », les Enfers, Jésus-Christ et le Paradis terrestre, voisinent sur le même plan et donnent des arguments convergents. Les femmes ont la beauté, le pouvoir thaumaturgique, toutes les vertus, même les politiques et les guerrières. Elles sont naturellement éloquentes, chastes et *tempérantes*. Ce dernier point semble l'obséder

14. Poète huguenot d'une certaine notoriété, Pontaymeri est l'auteur d'une ode à Henri IV intitulée le *Roy triomphant* (1594).

—dans un monde où l'« yvrongnerie » est répandue partout, les femmes restent sobres, « même en Allemagne, note-t-il, où pourtant la sobriété est encore plus rare qu'ailleurs. . . » (f°24, v°—f°25, r°).

14. Pierre de Brinon, 1599

Le Triomphe des Dames paraît à Rouen en 1599. Cet ouvrage de 343 pages, dédié à Madame de Joyeuse, duchesse de Montpensier, est un volumineux traité, où les mérites féminins sont classés en douze sections : création, piété, patriotisme, amour conjugal, chasteté, vaillance, souveraineté, savoir, discrétion, constance, amitié et divers. . .

Les sources de Brinon, de toute évidence, ce sont Agrippa, Billon, mais aussi, ce qui rend l'ouvrage moins austère, des poètes, surtout Ronsard et du Bartas. Ce dernier lui offre un portrait de la beauté féminine, d'un charme naïf :

Bien est vray toutesfois qu'elle a l'œil plus riant,
Le teint plus délicat, le front plus attrayant,
Le menton net de poil, la parole moins forte,
Et que deux monts d'Yvoire en son sein elle porte.

Il y a de tout dans cet ouvrage : d'abord, sous prétexte moralisant, un nombre élevé d'exemples antiques de viols et de scènes de paillardise, tous destinés à prouver la malice des hommes. Toutes les débauches contre nature sont relevées avec érudition, si on peut les imputer au sexe masculin. Les Amazones lui donnent la preuve de la vaillance potentielle du sexe féminin. Il admire en passant la faveur particulière que Dieu fit aux femmes de ne pouvoir être gauchères : c'est Plin qui le dit. Il approuve les lois spartiates qui exigeaient même des époux qu'ils se cachent pour le déduit, « tant la honte d'un plaisir si sale doit estre grande » (p. 132).

Mais cet éloge inconditionnel de la chasteté est composé par une apologie de l'amour et de ses effets. Il se départit du ton austère, pour exhorter même un peu les femmes à l'inconstance (p.304). Enfin, il termine par un éloge du baiser sur la bouche, belle et louable coutume, inventée, comme il l'expose *in fine* par les dames troyennes. . . Nous retrouverons dans la seconde partie divers aperçus singuliers puisés dans cet ouvrage.

CHAPITRE II

LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

La cause célèbre de Madame Jacques Olivier, 1617

Sous la régence de Catherine de Médicis « les journées furent si vives, le peuple fut si agité, les affaires si embrouillées, les esprits si divisés, que grande part aux mérites individuels des hommes, la gloire de la France noble déclinait, et son autorité diminuait. Au fin du XVI siècle, le royaume français devient plus fort. (Abrégé de l'histoire de France, t. 2, 1617). Certaines femmes jouent un rôle politique important pendant les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, et la France elle-même connaît même des talents militaires, comme Madame de Longueville, la Princesse de Condé. . . La vie de Paris et de la Cour se débattent toujours la Province. Des salons littéraires et savants se forment autour de la Marquise de Rambouillet (vers 1610), de Madame de la Fayette, de Madame de Sévigné, de Madame d'Auchy, et se constituent l'idéologie précieuse et la philosophie.

Dans la bourgeoisie cependant, tous les historiens sont d'accord pour noter que le rôle de la femme vaît s'élever, qu'elle est soustraite de la vie publique et tend même à perdre certains privilèges coutumiers qu'elle tenait au Moyen Âge. Au regard de la société globale, le féminisme caractéristique de la supériorité des dames est plus que jamais irréaliste, alors que dans l'élite intellectuelle, les partisans des lettres s'efforcent d'avoir toujours le terrain et réduit et s'efforcent les idéologies traditionnelles.

C'est alors qu'un homme, homme de chambre, Madame Jacques Olivier, se voit en droit d'être tenu en 1617 une attaque antiphallique.

Le premier écrivain de premier plan, c'est sans doute Charles Perrault à la fin du siècle, qui est resté cependant dans le parti de la supériorité des hommes. Au contraire, avec Marie de France, la France, le pays, s'efforcent pour se débarrasser de l'idéologie traditionnelle.

« dans un monde où l'ivrognerie est répandue partout, les femmes restent sobres, » même en Allemagne, note-t-il, où pourtant la sobriété est encore plus rare qu'ailleurs. » (I^{er} 24, v^o - I^{er} 25, v^o)

14. Pierre de Brinsat, 1599

Le Triomphe des Dames parut à Rouen en 1599. C'est ouvrage de 343 pages, dédié à Madame de Joyeuse, duchesse de Montpensier, est un volumineux traité, où les mérites féminins sont classés en douze sections : création, piété, patriotisme, amour conjugal, chasteté, vaillance, souveraineté, savoir, discrétion, constance, amitié et divers.

Il y a dans ce traité de Brinsat, de toute évidence, ce sont Agrippa d'Aubigné, mais aussi ce qui rend l'ouvrage moins austère, des poèmes, surtout François de La Barre. Ce dernier lui offre un portrait de la beauté féminine, d'un charme naïf :

Le plus plus rien à l'œil plus rien,
Le plus plus rien à l'œil plus rien,
Le plus plus rien à l'œil plus rien,
Le plus plus rien à l'œil plus rien.

Il y a de tout dans cet ouvrage : d'abord, une préface morale, où l'auteur cite d'exemples antiques de vertu et de sagesse de plusieurs, sous des noms à peine, la malice des hommes. Toutes les débauches sont énumérées avec précision, si on peut les imputer au sexe masculin. Les Amazones lui donnent la preuve de la vaillance potentielle du sexe féminin. Il admire en passant la force particulière que Dieu fit aux femmes de ne pouvoir être gauchères : « car il n'y a que le diable qui est gauchier, et les femmes ne le sont point, car elles ne se cachent point pour le dévot, » tant la bonte d'un plaisir et j'ai de si grande » (p. 132).

Mais cet éloge inconditionnel de la chasteté est compensé par une apologie de l'amour et de ses effets. Il se départit du ton austère, pour exhorter même un peu les femmes à l'incestuosité (p. 304). Enfin, il termine par un éloge du baiser sur la bouche, belle et louable invention, comme il l'expose le fait par les dames troiennes. Nous retrouvons dans la seconde partie divers aperçus singuliers puisés dans cet ouvrage.

Il y a dans ce traité de Brinsat, de toute évidence, ce sont Agrippa d'Aubigné, mais aussi ce qui rend l'ouvrage moins austère, des poèmes, surtout François de La Barre. Ce dernier lui offre un portrait de la beauté féminine, d'un charme naïf :

1. La contre-offensive de Maître Jacques Olivier, 1617

Sous la régence de Catherine de Médicis, « les guerres de religion, la Ligue font apparaître de brillantes individualités féminines, laissent une grande part aux intrigues des femmes, ressuscitent la féodalité où la femme noble déploie librement son activité. Aussi, dès la fin du XVI^e siècle, le courant féministe devient plus fort. » (Abensour, p. 7 Bibliographie II.) Certaines femmes jouent un rôle politique important, pendant les minorités de Louis XIII et de Louis XIV, et la Fronde. Elles démontrent même des talents militaires, comme Madame de Longueville, la Princesse de Condé... La vie de Paris et de la Cour va désormais dominer la Province. Des salons littéraires et savants se forment autour de la Marquise de Rambouillet (dès 1610), de Madame de la Sablière, de Madame de Suze, de Madame d'Auchy, où se constituent l'idéologie précieuse et sa phraséologie¹.

Dans la bourgeoisie cependant, tous les historiens sont d'accord pour noter que le rôle de la femme reste très effacé, qu'elle est écartée de la vie publique et tend même à perdre certains privilèges coutumiers qu'elle tenait du Moyen Âge. Au regard de la société globale, le thème chevaleresque de la supériorité des dames est plus que jamais irréaliste, alors que dans l'élite intellectuelle, les partisans des femmes semblent avoir nettoyé le terrain et réduit au silence les misogynes traditionnels.

C'est alors qu'un roturier, homme de chicane, Maître Jacques Olivier, licencié en droit canon, tente en 1617 une attaque antiféministe

1. Aucun écrivain de premier plan, si ce n'est Charles Perrault à la fin du siècle, ne s'aventura cependant dans le parti de la supériorité des femmes. Au contraire, avec Molière, Boileau, la Bruyère, le parti antiféministe peut se réclamer de champions prestigieux.

qui démontre que l'idéologie traditionnelle est loin d'avoir rendu les armes. Son libelle, *Alphabet de l'Imperfection et Malice des Femmes*, va susciter une levée de boucliers générale et provoquer une troisième « Querelle des femmes », moins connue que les précédentes, qui permet à quelques beaux esprits de faire assaut de galanterie, d'éloquence et d'érudition. On notera que tous les participants à cette querelle sont des idéologues fort obscurs. Les salons de la première Préciosité n'ont pas cru nécessaire d'envoyer leurs champions à la bataille.

*
* *
*

Le succès du libelle de J. Olivier démontre, s'il en est besoin, que le lecteur du XVII^e siècle voulait être rassuré et qu'il lui plaisait de se replonger dans la thématique médiévale. On en compte au moins quatorze rééditions rien qu'au XVII^e siècle ; il y en eut sans doute d'autres².

Solidement argumenté, soutenu par des autorités scripturaires, patristiques, philosophiques et une kyrielle d'*exempla* historiques, l'ouvrage de Jacques Olivier se présente comme un abécédaire avec pour chaque lettre un défaut féminin. Il allait relancer la querelle et susciter une vive réaction. Offensées, les dames et leurs champions ne songent pas à rire de ce retour en force de la vieille misogynie. Des répliques vont paraître, reprenant à neuf les thèses de la supériorité : le Capitaine Vigoureux, le Chevalier de l'Escale, Bermen de la Martinière, Bernier et Gaillar s'inscrivent en faux contre Olivier, lequel va répliquer au premier par un nouveau pamphlet.

Jacques Olivier, comme l'avait fait Drusac, ajoute bien en codicille à l'édition de 1630 — que nous suivons — un « Advis de l'Auteur aux Vertueuses Femmes » avec la prétention d'établir un *distinguo* ; mais après le déversement de contumélies et d'injures que contient son libelle, ce n'est, comme chez du Pont de Drusac, qu'une clause de style.

Il doit beaucoup du reste à Drusac chez qui il emprunte de nombreuses données, gonflées par son érudition personnelle dans le domaine.

Son petit ouvrage est placé sous l'invocation de l'*Ecclésiaste* (VII) comme il se doit : « De mille hommes, j'en ai trouvé un bon et de

2. Environ à la même époque, un sieur de Fierville publia une *Cacogynie, ou Méchanceté des femmes* que nous n'avons pu nous procurer.

toutes les femmes, pas une. » Voici qui d'entrée de jeu situe le point de vue. Quant à l'exorde, il se passe de commentaire : « Femme, si ton esprit altier et volage pouvoit coignoistre le sort de ta misère & la vanité de ta condition, tu fuirais la lumière du soleil, chercherois les ténèbres entrerois dans les grottes & cavernes, maudirois ta fortune, regretterois ta naissance & aurois horreur de toy mesme. » (p.3). On remonte comme il se doit à la faute de notre première mère et, ici encore, Salomon vient en renfort : « *A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur.* »

Jacques Olivier se sent dépassé par la tâche immense de dresser la liste des insuffisances et des turpitudes féminines : « La femme est un animal si difficile à cognoistre que le plus bel esprit du monde n'en sçauroit donner une assurée définition. » Gosier babillard, langue serpentine, yvrongnesse éhontée, trompeuse et desloyale : passons sur les différentes rubriques.

Ce qui éclate dans cet écrit, c'est une horreur crue, un dégoût viscéral de tout ce qui est charnel et sexuel : le corps féminin est perçu comme boue et excrément : « Ce ventre putride et fétide déclare les saletez & les puanteurs qui sortent de la charongne, exposée & prostituée aux esclaves de ton impudicité. » (Épître dédicatoire [!], p. 7).

Il s'agit de démontrer les effets abrutissants et dégradants de toute activité charnelle — même dans le mariage, comme nous l'avons déjà noté : « Quant est du plaisir conjugal et du jeu de Cypris, ses effets sont si funestes & si dommageables que je m'estonne comment les hommes s'y veulent asservir, car non seulement il r'amollit et relâche la vigueur de l'esprit & du corps, rend une ame lasche & poltronne, appoincte [= émousse] la vivacité de l'entendement abestit le jugement, gaste la memoire, [mais encore il] occasionne un repentir, comme dist Aristote, & comme repartit sagement Démosthène. »

Les antagonistes de Jacques Olivier n'auront qu'une seule voix pour condamner ces « inepties barbares et ridicules » (*Excellence*, 1618, p. 3) reçues du reste, nous assure-t-on, avec mépris et dédain par tous les gens d'esprit : ce style vulgaire qui est « plustost un style de Rôtisseur que d'un Écrivain » (d°, p.15). « Ce discours est un vray pot-pourry, un cahos [*sic*] de plusieurs pièces rapportées », note Vigoureux qui tient l'auteur pour « aliéné d'esprit » (p. 12 et p. 11). Il n'empêche que le coup a porté et que le nombre des répliques trahit l'indignation et l'inquiétude des laudateurs du sexe féminin.

2. Le Capitaine Vigoureux, 1617

Le Capitaine Vigoureux, autrement dit Brie-Comte-Robert, se lance le premier, comme il convient à un militaire, dans la bataille, Il sera suivi par le Chevalier de l'Escale (*le Champion des femmes*), l'anonyme auteur de *l'Excellence des femmes* (1618), par Bermen de la Martinière (*le Bouclier des dames*), Bernier (*Apologie contre le livre intitulé « Alphabet »...*) et Gaillar (*le Bouclier des femmes*, 1621)³.

Jacques Olivier avait, comme il se doit, reproché aux femmes, longuement et savamment, un penchant pervers à la paillardise. Dans sa *Défense des femmes*, Vigoureux s'oblige à soutenir la thèse opposée et, entraîné par la logique de sa position, il va devoir « en remettre ». Il n'a pas de peine à dire, par rétorsion, que c'est plutôt l'homme qui est porté à la luxure (ce qui s'explique parce qu'il a « plus de fiel, plus de ratte, et plus de sang », un sang « plus chaud », p. 59). « De vérité, faut reconnoître que c'est l'homme qui de son naturel est plus porté à la concupisance de la chair que la femme ; l'homme est de composition plus chaude que la femme. » (p. 30). Mais sa réfutation le conduit à un éloge de la *frigidity naturelle* de la femme qui est bien de son siècle, mais peut surprendre : « Les femmes obtinrent aux hommes sans aucune sensualité d'elles : combien de fois l'homme se conjoint avec la femme qu'elle ne contribue à son appétit sensuel ? » (p. 36). Pour le reste, il démontrera que la femme est meilleure épouse, plus sincère, plus discrète, plus tempérante et, en maintes circonstances, plus constante et courageuse que ne le sont les hommes.

Tout aussitôt, Jacques Olivier, qui semble ravi de la querelle, répond du tac au tac par un libelle intitulé *Responce aux impertinences de l'aposté Capitaine Vigoureux* (1617). Olivier trouve à son adversaire toutes sortes de motifs honteux pour avoir pris la défense des femmes et les vouloir supérieures. Vigoureux mérite certes d'être capitaine, mais dans le bataillon des « libertins lascifs & de tous les ydolâtres de Cupidon & de Vénus » (p. 23). L'époque se prête mal à la polémique tempérée. Vigoureux se voit donner du « Pauvre idiot » et « Asne à courtes oreilles » (p. 36 et 38). Olivier proteste qu'il n'en avait que contre les « mauvaises » femmes : nous avons vu ce qu'il faut penser de cette esquivé. Il entame une dispute médicale sur le point de savoir *qui* souffre d'un excès de sang et de fiel, de l'homme ou de la femme. Il a donné

3. On signalera aussi l'apparition d'ouvrages publiés par des partisans de Jacques Olivier, entre autres le sieur de la Bruyère, *Réplique à l'Anti-malice ou Défense des femmes du sieur Vigoureux*, Paris, 1617 (Bibliographie I C).

ses sources et somme son adversaire d'en faire autant. Les preuves historiques de l'incontinence et de la lubricité des femmes sont innombrables : il les reprend et y ajoute. En conclusion : « Il y a mille et mille femmes qui d'elles mesmes se sont portées aux vices & à toutes sortes de corruptions et sans parler de centaines & milliers de nostre siècle. » (p. 157).

3. Le Chevalier de l'Escale, 1618

L'auteur de *l'Alphabet* va bientôt se trouver submergé par les répliques dont nous avons fait état. Le Chevalier de l'Escale se rend compte que la thèse de la supériorité, qu'il défend, se heurte à l'obstacle de préjugés invétérés. Il dit à ses lecteurs masculins : « Combien y en aura-t-il de vous autres qui voyant seulement le titre de ce livre, le jetteront aussi tost & fronçant le nez de colère, diront que c'est une erreur trop manifeste de vouloir soutenir que les femmes sont plus parfaites que vous ? » (*le Champion des femmes*, p.6).

Lui aussi tient que l'impudicité est un vice proprement masculin, que les femmes par complexion sont froides, comme toutes les autorités médicales en attestent (p. 32 et 34). On voit bien l'ambiguïté de cet éloge de la femme, tel que le concevra le siècle classique. La femme est plus fidèle, plus discrète, plus avisée, plus constante et plus vertueuse enfin. La mésaventure d'Ève ne prouve qu'une chose, c'est que le serpent, pour perdre le genre humain, s'est attaqué *d'abord* à la tâche la plus difficile. Il conclut en tirant de la condition même des femmes la preuve de leurs mérites : « O pauvre Sexe, si le Ciel ne vous avoit donné cette rare vertu comment pourriez-vous vivre sous le joug fascheux de la tyrannie des hommes ? » (p.107).

La même année, paraît également *l'Excellence des femmes*. C'est un petit libelle anonyme en forme de réponse écrite par « des femmes ». On y dresse la liste des beaux et doctes esprits féminins qui ont embelli les différents siècles. À titre de témoignage, on y a joint un « Discours » de la reine Marguerite de Valois.

4. Louis de Bermen de la Martinière, 1621⁴

Quoique plus tardive, la défense des femmes de Louis de Bermen de la Martinière fait partie intégrante de tout le mouvement polém-

4. On signale une édition en 1618 qui m'est restée introuvable ; la date de 1621 est gravée au frontispice et l'ouvrage ne comporte pas de privilège. Il n'y a pas d'allusion expresse à Jacques Olivier dans cette dissertation.

mique ému en réaction à l'*Alphabet* de Jacques Olivier et à ses partisans.

Le Bouclier des dames ne diffère pas beaucoup par les arguments, les thèmes abordés et les exemples choisis des autres ouvrages contemporains. Mais il est un des exemples les plus représentatifs du style précieux. Il y aurait une étude à faire sur cette pièce d'éloquence de plus de 400 pages, dont l'emphase périodique, l'abus de la périphrase et de la métonymie, la recherche de la pointe et de la sustentation, les hyperboles et les antithèses forcées, font un ensemble rhétorique particulièrement typique.

L'insistance de Bermen sur la maternité et le rôle suréminent de la femme dans la génération est un des points à porter au crédit de sa dissertation : dans les autres écrits du siècle classique, ce thème n'a pas la place qu'il devrait « logiquement » avoir pour la défense de la supériorité des femmes. Bermen invite les hommes à témoigner avec lui « qu'ils n'ont l'âme ingrate » pour celles qui nous ont portés dans « leurs flancs chèrement », qui « nous ont fait veoir la douce lumière du jour, qui nous ont donné leurs douces mamelles à têter » (p.20).

L'auteur voit bien que le respect naturel dû à la Mère et le mépris si général voué aux femmes sont deux attitudes peu compatibles.

L'éloge de l'amour et du mariage comme « parfait et légitime usage » de la conjonction amoureuse, tient une grande place dans son écrit (ch. III, notamment). Il évoque, avec une érudition inlassable, les différentes nations qui ont découragé ou même puni le célibat. Très sensible à la variété des mœurs (chez les barbaresques, les « Japonois »), il cherche plus à comprendre certaines coutumes étrangères qu'à les condamner, et veut trouver au-delà de la variété des institutions monogames, bigames, polygames, de la prostitution sacrée, etc., des règles universelles, démontrant que ces variations n'excluent jamais la prohibition de l'adultère et des différents « vices ».

Il ne prétend pas démontrer la supériorité absolue des femmes : son excellence est aussi parfaite que celle de l'homme et aussi nécessaire ; il penche toutefois à admettre qu'elle « a reçu plus de faveurs du Ciel que l'homme » (p. 135). On trouverait enfin chez lui plus d'un argument « original ». Celui qui consiste à prouver l'excellence cosmique du désir charnel par l'exemple de la conjonction sexuelle des Planètes (ce qui nous mène droit à Rétif et à Charles Fourier). Un autre, dont il est le seul à avoir fait état, qui tend à démontrer qu'il ne peut y avoir entre l'homme et la femme qu'une différence « accidentelle » et « con-

tingente », puisque des sources antiques attestent l'existence de cas de *transsexualité* : il naît des androgynes ; des filles, des femmes mariées même ont subitement changé de sexe, et devenues hommes, se sont mariées et ont engrossé leurs épouses (p. 133—134)⁵.

5. Marie de Gournay, 1622

Les femmes qui au XVII^e siècle se mettent à parler de leur condition, Mesdemoiselles de Gournay, de Nervèze, Anne-Marie van Schurman, le font en reprenant et relayant les arguments mis au point par des hommes et s'éprouvent donc elles-mêmes comme le lieu d'un *paradoxe*.

Marie de Gournay, la fameuse « fille d'alliance » de Montaigne, suit du reste de près le « Paradoxe » de Charles Estienne ; elle le gonfle surtout d'exemples antiques et modernes.

On l'a fréquemment noté, Marie de Jars de Gournay, rivale malheureuse de Madame de Rambouillet, hostile au langage précieux et défenderesse acharnée du français archaïque, est littérairement et idéologiquement attardée — « *a crazy old fanatic* », dit peu charitablement Dorothy Backer (p.116, bibliographie II). Son féminisme ardent est exclusivement nourri des idées du siècle précédent.

Sa thèse est celle de l'*égalité des hommes et des femmes*. Cela est d'autant plus curieux que son mince ouvrage, lui aussi réponse indirecte à Jacques Olivier, s'appuie sur une tradition de la *supériorité*. Elle édulcore la thématique traditionnelle, reconnaît bien aux femmes certaines « supériorités » spécifiques, conclut qu'on ne peut tirer des Écritures rien en faveur de l'infériorité mais non plus de la supériorité, mais elle tend à admettre une certaine soumission sociale inéluctable et conforme à la volonté divine ; elle nie, par exemple, la supériorité militaire et guerrière des femmes qu'on avait avec enthousiasme mise en avant au siècle précédent.

Elle ne revendique que la dignité et invite les hommes à se préoccuper de leurs problèmes au lieu de rabaisser leurs compagnes : « Ceux qui se veulent eslever et fortifier de la faiblesse d'autrui ne se pourraient-ils élever de leur propre force ? » Enfin, plus nettement que

5. En 1622, on publie à Paris sous le titre *L'Advocat des femmes*, le dialogue « Della dignità e nobiltà delle Donne », paru la même année à Florence et dû à Christoforo Bronzini.

dans les autres écrits, elle revendique pour ses pareilles le droit à l'éducation : « Il ne suffit pas à quelques gens de leur préférer le sexe masculin, s'ils ne les confinoit encores d'un arrest irréfragable et nécessaire à la quenouille, ouy mesme à la quenouille seule. »

*
* *

Suzanne de Nervèze — fille du duc de Nervèze, « secrétaire de la chambre du Roi », auteur d'un *Discours de la mémoire* et de la *Guide des Courtisans* (où se trouve un « Avertissement aux dames » point féministe du tout) — publie en 1642 une *Apologie en faveur des femmes* qui défend, avec une insolente audace et sans réserve, la thèse de la supériorité. Elle invite benoîtement les hommes à « se contenter de l'honneur d'être des fils de femme et avouer après cela qu'il n'y a point de créature plus noble » (p.92).

*
* *

Anne-Marie van Schurman, née en 1607 à Cologne, fut pour tout son siècle l'exemple de ce que peut une femme, livrée à elle-même, lorsqu'elle veut s'égaliser aux hommes dans le domaine intellectuel ; savante en théologie et en philosophie, elle possédait plusieurs langues anciennes et vivantes. Son exemple servira jusqu'au milieu de XVIII^e siècle de preuve de l'excellence des femmes dans une partie réservée aux hommes.

Cependant, dans la courtoise polémique qui l'opposa au père Rivet (Andrea Rivetus) sur la question « *Num foeminae christianae convenit studium litterarum*⁶ », elle ose à peine revendiquer pour ses pareilles le droit à la culture et se montre fort accommodante avec le Bon Père qui concède volontiers qu'elle est une brillante exception, mais suggère aux autres de s'en tenir à la quenouille. Elle désapprouve l'audace des femmes, qui, comme Lucrece Marinella (1601) ont osé revendiquer la supériorité pour leur sexe.

Elle déclare cependant que l'étude est d'autant plus indiquée pour les femmes qu'elles sont naturellement faibles et débiles, et propres dans tous les cas à une vie très active :

6. « Si l'étude des lettres peut convenir aux filles chrétiennes » (1650).

Cuicumque propter imbecillitatem ac inconstantiam ingenii sive temperamenti nec non innumeras mundi illecebras maximum est a vanitate periculum, illa maxime indiget solida ac perpetua occupatione. Cui contigit vita tranquillior ac liberior ei convenit studium litterarum.

6. Autres apologistes avant Poullain de la Barre

Le rythme de parution d'ouvrages favorables à la supériorité des dames ne se ralentit guère après la querelle autour de Jacques Olivier. Une demi-douzaine assez proches les uns des autres, vont paraître successivement avant l'*Égalité des deux sexes* de Poullain et de la Barre qui renouvelle la question et ouvre sur le XVIII^e siècle.

Avec Maître **Nicolas Angenoust**, de Troyes, on voit que l'apologie des dames est pleinement devenue un genre rhétorique (à classer dans la variété des formes épideictiques) et une belle occasion de déployer de l'érudition.

Le *Paranymphe des dames* (1629) est dédié à Marie de Médicis, mère du Roy. L'auteur veut défendre l'honneur du sexe, contre les langues malignes de quelques médisants, être l'antidote contre leurs poisons. Il ne défend pas expressément leur *supériorité*, mais dresse la liste de qualités particulières et suréminentes dont elles sont pourvues. Liste devenue classique, elle aussi. Angenoust est un esprit austère : à travers d'innombrables centons bibliques, il ne reconnaît de mérite aux femmes que dans la pratique intransigeante de nobles vertus. L'accent est mis sur la valeur morale de l'amitié conjugale. Il y faut de l'amour réciproque et, de la part de la femme, une honnête pudeur⁷.

*
* *

Monsieur de **Saint-Gabriel** s'adressant aux dames, dit se proposer d'« établir le juste prix du mérite que la raison vous donne au dessus des hommes » (1640).

7. *L'honnête femme* de Jacques du Bosc (1632), auteur d'une dissertation ultérieure intitulée *la Femme héroïque*, à l'imitation de Plutarque, prétend reproduire la conversation d'une « compagnie champêtre » où plusieurs gentilshommes font voir par la liberté de leurs sentiments, l'estime qu'ils font de la vertu et de l'entretien des dames. Ce dialogue moral à bâtons rompus vise à débattre de ce que les femmes doivent et peuvent être, plus qu'à leur attribuer des qualités innées et immuables. Quelques arguments, cependant, y sont empruntés à notre tradition.

Saint-Gabriel est, à l'instar des Somaize, Beauchasteau, La Forge, à ranger parmi la cohorte, hélas ! douée de talents assez minces, des « Précieux », beaux esprits voués au panégyrique de la préciosité dont ils épuisent les thèses avec un zèle de néophytes et exagèrent encore les tics rhétoriques.

L'auteur fera l'éloge de la femme, « chef-d'œuvre de la Nature », dans une dissertation qui est le comble du phébus et du galimatias. La liste des supériorités féminines ne varie guère. Saint-Gabriel incline à penser, au contraire des précédents, que la femme est plus que l'homme portée au plaisir des sens : l'aventure transsexuelle de Tirésias en atteste. Mais la chasteté qu'on leur voit observer n'en est que plus estimable. Il termine sur le souhait de voir s'établir un jour le Règne des Femmes : « Au lieu de la guerre & de tous ces grands carnages [...] l'on jouirait de la douceur d'une profonde paix dans tous les Etats du monde. » (p.126). « Il est trop clair qu'il badine », écrit G. Reynier dans son savant ouvrage, *la Femme au XVII^e siècle*. Rien de moins sûr : on pourrait voir ici un écho d'une certaine mystique féministe déjà rencontrée chez Agrippa et Postel.

*
* *
*

Le *Sermon apologétique en faveur des femmes* de Louis Machon (1641), chanoine de Toul, porte pour sous-titre : « questions non jamais soustenuës ». L'auteur n'a pas tout à fait tort. Sa défense des femmes « contre l'ignorance et la calomnie » est en effet originale, car elle se limite à l'exégèse d'un seul verset de l'Écclésiaste, XLII,4 : « Mieux vaut l'iniquité d'un homme que la bienfaisance d'une femme. » Peut-on imaginer que Salomon ait voulu favoriser le vice en quelque sexe que ce soit ? Non. Par malheur, la réfutation n'est pas trop claire : si nous comprenons bien, l'homme, dans sa bassesse, ne conçoit comme « bienfaisance » de la part des femmes que ce qui peut contribuer à sa paillardise et ce serait dans ce sens, par une ironie de l'Écclésiaste, qu'il faudrait entendre le passage. Louis Machon peut du reste appuyer sa thèse sur de nombreux autres versets à l'éloge de la femme chaste et sage.

*
* *
*

Jacques du Bosc, 1645

De même qu'on avait étudié « la femme dévote », « l'honnête femme », « la femme généreuse », le Père du Bosc, cordelier, s'inspirant de Plutarque, retrace dans *la Femme héroïque* les vies parallèles de héros et d'héroïnes célèbres, les comparant par couples, Débora à Josué, Thomiris reine des Scythes et Cyrus roi des Mèdes, Porcia et Brutus, Lucrèce et Caton — concluant comme il se doit à l'avantage des femmes.

François de Soucy⁸, 1646

Le Triomphe des Dames est un discours sans grande originalité. L'auteur y compile ses prédécesseurs et les arguments en faveur de ce « sexe tout parfait » (p. 25). La crédulité de l'auteur reste fort grande : il croit aux pouvoirs magiques des filles pucelles (elles domptent les bêtes féroces et arrêtent de leur ceinture les vaisseaux). Il rapporte admiratif, la légende des onze mille Vierges ; il relate l'expérience de l'eau que l'homme salit autant qu'il se lave. Il n'a pu trouver cela que chez des auteurs du XV^e et du XVI^e siècle.

Gabriel Gilbert, 1650

Le Panégyrique des dames est un discours d'apparat qui fut prononcé devant la Grande Mademoiselle : le ton adulateur y est évidemment de rigueur. L'orateur se propose d'agiter devant le Tribunal de la Raison le procès de la supériorité des femmes. L'entrée en matière donne une idée de l'ensemble : « La Nature pour former un Sexe si accompli a tiré des Élémens ce qu'ils ont de plus pur & de plus exquis & a meslé à leurs rares qualitez les plus douces influences du Ciel. » (p.5).

La supériorité des femmes, exaltée en des périodes balancées, sera surtout d'ordre spirituel : « La nature les ayant fait naître d'une constitution si délicate, nous enseigne qu'elle ne les a pas faites pour les actions du corps mais pour les actions de l'esprit et pour les ouvrages de la vertu. »

Jacquette Guillaume, 1665

Voici une femme de lettres qui à son tour va prouver « par bonnes et fortes raisons » que son sexe surpasse les hommes. Elle dresse

8. Auteur de *la Science des Sages*, 1646.

des listes de femmes qui ont brillé par leur chasteté, leur constance, leur éloquence, leur savoir. Parmi les savantes, elle fera surtout l'éloge d'Anne-Marie Van Schurman et de Christine de Suède à laquelle elle a consacré un autre ouvrage⁹.

7. Poullain de la Barre, 1673

François Poullain (ou Poulain) de la Barre fut un esprit d'une exceptionnelle perspicacité. Ce « libertin » est déjà en mil six cent soixante-dix un homme du XVIII^e siècle. Son rationalisme empiriste, quelque peu systématique et naïf, est stimulé par une intuition critique d'une rare pénétration. Né à Paris en juillet 1647, docteur en Sorbonne, cet ecclésiastique lorrain qui occupa la cure de la Flamengrie dans le diocèse de Laon, embrassa la communion protestante et se retira à Genève (après la rénovation de l'Édit de Nantes ?) où il se maria en 1690. Outre ses ouvrages sur les femmes, on a de lui *la Doctrine des Protestants justifiée par le missel romain et par la raison* (Genève, 1720)¹⁰. Il mourut à Genève en mai 1723.

L'œuvre qu'il a consacrée à la féminité tranche sans conteste sur les discours d'apparat que nous venons de rencontrer. S'il est certain qu'il a comme les autres pratiqué les théoriciens classiques — Agrippa, Billon — il y a aussi dans ses essais une capacité de dépasser leurs points de vue et nombre d'aperçus d'une nouveauté absolue.

Quelques notices consacrées à Poullain de la Barre font de lui un disciple de Descartes. À divers égards, il s'y oppose au contraire. Sa philosophie première est de toute évidence influencée par Gassendi et son « matérialisme métaphysique ». Dans son premier ouvrage surtout, les rappels de Gassendi me semblent indubitables : rejet motivé de l'argument par les Écritures, séparation de la raison et de la foi, idée épicurienne de donner la *voluptas* pour fin à toute vertu, importance accordée à la thèse de la circulation sanguine¹¹.

9. Jacqueline Guillaume, « Christine toute catholique et controversiste », in *les Dames illustres anciennes et modernes*, s.l., 1665. Cf. d'Alembert, *Réflexions et anecdotes sur Christine, reine de Suède*, s.l., 1753 ; in -8°, 79 p. Selon la *Biographie* de Didot, il parut en 1668 un ouvrage différent du précédent et dû à une autre plume : Marie-Anne Guillaume, *Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin*, Paris, 1668 ; un vol. in-12.

10. On ne le confondra pas avec son fils, Jean-Jacques de la Barre, théologien et moraliste calviniste, 1696-1751.

11. Cf. Harvey, *De Motu cordis et sanguinis in animalibus, anatomica exercitatio* (Frankfort, 1628) et les libelles de Gassendi sur la question.

Libertinage et fidéisme, sensualisme et métaphysique religieuse : cette rencontre ne doit pas étonner chez ce prêtre : quoi qu'on ait pu dire, la sincérité de la foi de Gassendi lui-même n'était pas douteuse.

Le XVII^e siècle qui s'ouvre sur cette Querelle contre Jacques Olivier, laquelle reproduit anachroniquement celle de 1542, aboutit à une théorie proche du matérialisme épicurien où l'idée de supériorité des femmes se trouve complètement réaménagé.

Les thèses de Poullain de la Barre, relayées par Bayle dans son *Dictionnaire*, seront reprises souvent mais plus timidement au XVIII^e siècle, qui verra d'ailleurs plusieurs rééditions de Cornelius Agrippa.

*
* *

Poullain de la Barre a publié quatre ouvrages pour défendre la thèse de l'égalité de l'homme et de la femme. Nous les incluons dans notre répertoire en ceci qu'ils tendent finalement à conclure à une supériorité potentielle des femmes, tout en montrant, ce qui plus encore est admirable pour le temps, la *relativité* des critères mis en œuvre pour quelque classement que ce soit et le *pari* qu'ils impliquent relativement aux fins ultimes de l'humanité.

Cette œuvre si nouvelle ne semble pas avoir été bien comprise. Beaucoup la citent au XVIII^e siècle, mais avec contresens. Poullain a consacré les ouvrages suivants au problème de la femme : *l'Égalité de l'homme et de la femme* (1673) ; un dialogue philosophique, *De l'Éducation des Dames*, même année ; *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes* (1675 ; le titre est pris par antiphrase — Thomas, un siècle plus tard, prétend au vu du titre que Poullain se réfuta lui-même) et enfin *Réponse aux Autorités de l'Écriture Sainte*, dont l'audace est moindre que dans les ouvrages précédents (1690).

Montesquieu faisait grand cas de ces ouvrages et voyait en Poullain de la Barre « un esprit véritablement philosophique » (note manuscrite du bibliophile Jamet sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale.)

*
* *

Au début de son premier ouvrage, Poullain semble vouloir se lancer comme ses prédécesseurs dans l'exégèse des Écritures. Mais à la

technique qui consistait, autorité contre autorité, à trouver un verset à opposer à un autre verset, un fragment de Platon à un fragment d'Aristote, une anecdote tirée de Plutarque à une autre, défavorable, tirée d'Hérodote, Poullain substitue une critique sans équivoque du préjugé, mesuré à l'autorité unique de « la Raison », « C'est le peu de lumière & la précipitation qui font tenir que les femmes sont moins nobles et moins excellentes que nous. » (1673, p.6.)

Or, ajoute-t-il, « on ne reconnaît point icy d'autre Autorité que celle de la Raison & du Bon Sens » (p. 244) : cette seule proposition, si nettement formulée, est le signal d'un changement profond dans les règles qui régissent le savoir et les conditions de preuve et de légitimation d'une réflexion sur le monde.

Mais il ne suffit pas de dénoncer un parti-pris constant, encore faut-il indiquer au prix de quelle attitude méthodologique le philosophe peut réellement échapper à l'emprise des préjugés. Poullain suggère la règle première qui consiste à se mettre en un état préalable « d'indifférence et de désintéressement » (p.6).

Pour la première fois, le thème de l'Origine de l'inégalité parmi les hommes, de ses causes et de la succession de ses conséquences apparaît développé tout au long et sous-tendant la logique du discours. Le préjugé n'a pour lui que la force d'inertie sociale : « Si on pousse un peu les gens, on trouvera que leurs plus fortes raisons se réduisent à dire que les choses ont toujours été comme elles sont, à l'égard des femmes. » (p.9). Cette inertie, précisera-t-il plus loin, est renforcée par une inexplicable « terreur panique » que l'homme éprouve à l'égard du sexe (p. 149).

Le préjugé trouve un semblant de justification dans le raisonnement par les apparences, qui consiste à extrapoler à partir de données dépourvues d'élaboration critique. Que disent les misogynes sinon que les femmes, à première vue, diffèrent par la conformation et la force physique des êtres mâles ? Ils en tirent derechef que leurs esprits sont aussi différents que leurs corps et en proportion de la faiblesse qu'on croit leur voir. C'est répète Poullain, dans un long développement préliminaire, « un pur préjugé que nous formons sur l'apparence des choses, faute de les examiner de près » (p.14).

Après avoir asservi les femmes en s'autorisant de cette logique captieuse, les hommes tirent de cet asservissement même la preuve de leur infériorité naturelle. Cependant, elles « n'ont été assujetties que par la Loy du plus fort » (p.15).

C'est ici qu'on rencontre de façon persistante le thème si particulier à l'*épistémé* du XVIII^e siècle de la remontée aux Origines, comme déploiement diachronique de la logique sociale et de la critique des faits institutionnels : « Les hommes, remarquant qu'ils estoient les plus robustes & que dans le rapport du Sexe, ils avoient quelqu'avantage de corps, se figurèrent qu'il leur appartenoit en tout. » (p.16).

Cette « faiblesse » physique, Poullain ne la nie pas, comme le faisaient ses prédécesseurs, mais il va la *relativiser*, c'est-à-dire interroger les présupposés qui permettent de l'affirmer et, faisant la part des choses, soumettre la question à une dialectique de points de vues complémentaires. On sort du monolithisme axiologique qui semble caractériser les âges antérieurs. Il fait état, le premier, des inconvénients et des suites de la grossesse, non qu'elle soit (au contraire) une preuve objective de faiblesse, mais dans la mesure où « l'assistance de leurs maris devenoit absolument nécessaire aux femmes en ces occasions » (p.18).

Variante du thème de la recherche des Origines, l'observation de l'enfance chez les êtres des deux sexes fait irruption pour la première fois dans le champ de notre argumentation. Elle permet d'entr'apercevoir ce qui constituerait la condition naturelle et les rapports authentiques des sexes. Cette observation fait apparaître aux yeux de Poullain, non seulement une égalité, mais aussi une précocité et des dons spécifiques qui élèvent les filles au-dessus des garçons. Toute leur vie, elles resteront, avec des capacités intellectuelles comparables, douées d'un jugement plus sain et plus rationnel, moins susceptibles de s'égarer comme les hommes dans des problèmes métaphysiques où la vanité joue le plus grand rôle¹².

La liste des supériorités spécifiques des femmes que dresse Poullain de la Barre, s'inspire de la thématique traditionnelle : naturellement éloquentes, susceptibles mieux qu'un homme de s'adonner à l'exercice de la médecine, elles semblent plus que les hommes propres à briller dans certaines sciences comme l'histoire et la théologie.

Mais, et ce trait également distingue Poullain de ses contemporains, la femme n'existe pas, pas plus que l'homme : ils sont, l'un et l'autre, dans l'état que nous voyons « influencés par la diversité des mœurs [...], le climat et la nourriture ». On comprend que Montesquieu se soit montré admiratif envers ce prédécesseur.

12. Poullain précise que les femmes qu'il a interrogées croient, par une intuition juste et spontanée, à la *circulation du sang* à laquelle les faux savants de sexe masculin opposent d'absurdes controverses métaphysiques qui leur en offusquent l'évidence.

Poullain va se lancer dans un vaste relevé des femmes qui ont brillé dans tous les domaines réservés aux hommes au cours des siècles. Certes, les esprits prévenus peuvent toujours répliquer qu'elles ont été de tout temps l'exception. Mais, rétorque Poullain : « Puisque l'on est assez injuste pour croire que toutes les femmes sont indiscreètes lorsqu'on en connoist cinq ou six qui le sont, on devrait aussi estre assez équitable pour juger que leur sexe est capable des sciences puisque l'on en voit quantité qui ont pû s'y élever. » (p.61). Il passera en revue tous les emplois et les offices dont les femmes sont capables (p.158—176).

Et cependant, ajoute-t-il, « Il leur a falu surmonter la molesse où on élève leur sexe, renoncer au plaisir et à l'oisiveté où on les a réduites, vaincre certains obstacles publics. » (p. 60). Il conclut en ces termes : « Voilà les observations générales & ordinaires sur ce qui concerne les femmes, par rapport aux qualités de l'esprit dont l'usage est la seule chose qui doit mettre de la distinction entre les hommes. » (p.74).

La seconde partie de son ouvrage est consacrée à une réfutation habile des arguments classiquement hostiles aux femmes tirés des Écritures, des poètes, des orateurs, des historiens, des jurisconsultes et des philosophes. Pour ce qui regarde l'autorité de l'Écriture, les conclusions auxquelles Poullain aboutit sont particulièrement neuves et peut-être un peu forcées : une fois encore plutôt que d'opposer verset à verset, de subtiliser sur les présupposés, le contexte et la volonté divine se manifestant à travers signes et emblèmes, il en vient à dire que la Bible est sans pertinence dans le débat ; ne disant pas un mot de clair sur l'inégalité entre les hommes, « elle laisse, dit-il, à chacun la liberté de juger comme il peut de l'état naturel et véritable des choses ». Cela revient à prétendre non seulement que les Écritures n'ont pas réponse, explicite ou implicite, à tous les problèmes, mais plus encore que l'enseignement ambigu qu'on en peut tirer est en ultime analyse soumis à la raison et se conforme aux lois de la nature (p. 244 et suiv.).

Il convient en effet que les relations entre les sexes soient exclusivement réglées par la raison : « Hors les choses raisonnables, on ne peut contraindre une femme de se soumettre à son mary. » (p.98).

La différence entre l'homme et la femme, différence d'ordre exclusivement physiologique, est seule susceptible de justifier une inégalité de traitement qui n'implique pas d'infériorité : « On la doit restreindre dans le dessein que Dieu a eu de former les hommes par le concours de deux personnes, & n'en admettre qu'autant qu'il est nécessaire pour cet effet. » (p.194).

Il importe surtout de ne pas rejeter sur le tort de la nature, ce qui provient des coutumes ou de l'éducation (p. 246). On voit que le développement de Poullain de la Barre tend à affirmer une égalité des sexes en relativisant leurs différences ; il use cependant d'arguments spécifiques qui tendent à conclure à la supériorité des femmes. Il montre aussi que les critères mêmes des hommes ne sont pas susceptibles de rendre justice à une précellence des femmes qui, potentielle, met en cause la logique mâle qui régit la société. Quant au vieil argument qui reconnaissait au moins aux personnes « du sexe » une supériorité de chasteté, de pudeur et de constance, plutôt que de s'en servir, Poullain de la Barre — tenant l'instinct sexuel pour naturel à l'espèce et sa satisfaction comme légitime aux deux sexes — renonce à faire de la chasteté une vertu et en vient même à dire que « la légèreté est naturelle aux hommes et que qui dit mortel dit inconstant » (p.228).

Au reste, ira jusqu'à remarquer Poullain, avant de décider si un individu est pourvu de telle vertu ou de tel vice, il faut se demander si les motivations humaines ne sont pas toutes nécessairement ambivalentes : « Le partage où nous nous trouvons souvent entre deux mouvements contraires que nous cause un même objet nous convainc malgré nous que nos passions ne sont point libres. » (p.229).

L'Égalité de l'homme et de la femme est un ouvrage singulièrement nouveau. Les points de références et les axiomes auxquels se mesurent l'autorité d'une argumentation ont changé. Le postulat d'une raison naturelle détermine la pente du discours. Si Poullain conclut à l'égalité des deux sexes compatible avec les fonctions complémentaires de chacun d'eux, il ne s'appuie pas moins sur une partie de l'argumentation des idéologies de la supériorité ; il voit également que les critères qui permettraient de fonder une hiérarchie peuvent être à leur tour mis en question, qu'ils ont *partie liée avec le préjugé même qu'il combat*. Accepter la chasteté comme une vertu qui ne se peut mettre en question et blâmer à partir de là l'inconstance « naturelle » des hommes, admirer la plus grande chasteté des femmes, c'est encore mal cerner le problème. La question, est de savoir si la chasteté est un état « naturel ». On voit l'intérêt que présente ce déplacement du point de vue, alors même que Poullain reste dépendant d'une thématique archaïque.

*

* *

Deux ans après la publication de ce premier ouvrage, Poullain de la Barre, toujours sous le couvert de l'anonymat, en publie un au-

tre : *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, espérant, semble-t-il, exciter l'attention et faire passer sa réflexion sous un pavillon fallacieux. Certains s'y laissèrent prendre, qui, sans avoir lu le livre de près, se convainquirent que l'ecclésiastique avait abjuré ses erreurs antérieures ! Il s'agissait au contraire de confirmer par l'absurde la justesse de sa position en feignant de s'attaquer lui-même.

Ce second ouvrage retient l'attention autant que le premier. La thèse de la supériorité de la femme s'y affirme plus nettement à la faveur d'un changement des postulats susceptibles de décider de la question.

L'auteur avait affirmé dans son premier ouvrage le peu de pertinence des textes sacrés pour trancher du problème. Cette position rejoint sans doute son opinion véritable. Cette fois, dans toute la première partie, il acceptera de discuter les passages « misogynés » traditionnellement avancés par les adversaires des femmes, mais c'est pour conduire un plaidoyer *ab absurdo* en faveur de sa propre thèse et, audacieusement, pour convaincre les Écritures mêmes d'inconséquence. La bonne foi de l'exégète n'est donc pas le principal, il se montre parfois subtilissime. Les théologiens tirent du verset de la Genèse « Vous serez sous la puissance de votre mari » une preuve de l'infériorité originelle de la femme. Tout au contraire, rétorque Poullain ; ce propos divin ne peut avoir qu'un sens, c'est qu'avant la faute, autrement dit « par nature », la femme était sur pied d'égalité avec l'homme (p.24). En fait, dans cette première partie, l'auteur feint de donner la parole aux partisans de l'infériorité : l'exposé se retourne implicitement contre ceux-ci et trahit l'absurdité de leur argumentation. Reste à voir comment le public du temps a pu entendre cet écrit ambigu.

Poullain revient sur le risque qu'il y a de fausser le problème, si l'on fait d'égalité un synonyme d'identité ; montre que le refus de penser la différence autrement qu'en termes d'hierarchie constitue la constante faiblesse de ce point de vue unidimensionnel : « Afin que deux personnes soient égales dans une société, il n'est pas nécessaire qu'elles puissent faire la même chose ou qu'elles la fassent de la même manière. C'est assez, qu'elles en puissent faire d'équivalentes. » (p.272).

Propos qu'il a fallu attendre des siècles pour voir expressément énoncé. Il en revient enfin à ce qui fait le poids du préjugé antiféminin : sa pérennité. Cette pérennité, qui la nie ? Reste à voir si elle peut constituer un argument : « ... de dire qu'un sentiment reçu de tous les hommes ne peut être faux, c'est répondre à ce qui est en question » (p.273).

Quant à la chasteté supérieure des femmes, gage de leur précellence sur le sexe masculin depuis Le Franc et Rodrigue de la Chambre, Poullain la rejette, proclame à nouveau la thèse contraire, celle de la plus grande *sensualité* des femmes, mais y voit une preuve de leur supériorité même et la dit fondée sur l'économie des lois naturelles.

Si les femmes sont plus ardentes — ce qu'au fond tout le monde sait — c'est que « la nature » l'a voulu pour qu'elles oublient mieux par la promesse du plaisir les inconvénients inévitables de la grossesse. On voit quelle hypostase-dénégation de l'idée de projet divin est ici à l'œuvre. Si les femmes *paraissent* plus chastes que les hommes dans les sociétés où nous sommes, c'est encore le préjugé, intériorisé par ses victimes mêmes, qui en est cause : « C'est la coutume qui les oblige plus à la retraite et à la retenue, surtout en matière d'amour. » (p. 282).

Quant à la « divine pudeur », à laquelle les romantiques jusqu'à Michelet se référeront comme au « plus bel ornement des femmes », Poullain en nie purement et simplement l'existence : « La pudeur n'est autre chose que la crainte d'être blâmé et méprisé par les hommes, en faisant ou en disant devant eux ce qu'il ne leur plaist pas d'approuver. » (p. 284).

Si pudeur et chasteté sont des préjugés, la femme l'emporte cependant sur les hommes par sa *capacité d'amour*, et c'est cette capacité même qui rétablit son mérite, que la société refoule dans son état présent, aveugle qu'elle est aux valeurs de la féminité : « Ainsi l'amour est le commencement, la fin, le bonheur & la perfection de l'homme. » (p.309). « Il n'y a que l'amour qui nous donne de l'esprit & du plaisir. Qui n'a point d'esprit n'a point d'amour. » (p. 288.) « Le plus beau de tous les arts qui est l'Art d'aimer, c'est à dire le principe la fin & la règle de tous les autres. » (p. 318.)

Nous sommes loin ici des fadaïses galantes propres aux jolis cœurs emphatiques du XVII^e siècle. Le conteste de ces passages en est témoin. C'est bien dans l'érotisme que Poullain de la Barre voit, selon le mot d'André Breton, « le seul art à la mesure de l'homme » et sa conception de l'amour rejoint l'exigence surréaliste, moins le mysticisme occultiste qui dépare à l'occasion celle-ci. Au regard des valeurs libidinales, dont la répression systématique est la tâche constante des sociétés patriarcales, le savoir masculin se trouve frappé de dérision : « Ouy la science des hommes est une pure charlatanerie, il n'y a que la science d'aimer qui mérite un si beau nom. »

*

* *

En 1690 enfin, en même temps qu'il fait rééditer ses premiers ouvrages, Poullain en ajoute un troisième *Réponse aux autorités de l'Écriture Sainte*. C'est toujours la même thèse qu'il défend : « Ceux qui lisent l'Écriture Sainte exactement & sans préjugé n'y trouvent rien qui leur donne lieu de croire que Dieu ait rendu les hommes plus parfaits & plus capables que les femmes. » (1690, p. 1).

Il compile surtout des citations des Pères de l'Église : Basile, Ambroise, Jérôme. L'ouvrage est plutôt en retrait sur les audaces des deux premiers.

Poullain de la Barre nous a retenu plus longtemps que d'autres essayistes de notre tradition. Nous voyons en lui un des esprits les plus audacieux de son siècle. Bien des penseurs du siècle suivant ne feront que le démarquer en l'affadissant.

8. Jacques Chaussé de la Terrière, et divers autres

L'ouvrage de Chaussé de la Terrière est un *Traité de l'excellence du mariage* (1685), contre « le commerce honteux de la chair ». L'auteur attaque les libertins, « monstres, infâmes criminels », qui proclament « légitime » tout « désir naturel ». Cette thèse est associée à une théorie de l'excellence des femmes, mais des plus austère : la supériorité du « sexe dévot » éclate dans ses vertus, sa constance et sa piété. Le contraste avec Poullain de la Barre, qui doit être l'un des « monstres » dont l'auteur dénonce les thèses scandaleuses, est total.

*
* *

La même année paraît un petit ouvrage anonyme, discours en faveur de la *Liberté des dames*, liberté dont les bornes certes, sont marquées par la naturelle pudeur mais qui, pour l'honneur de la société où elles vivent, doit être aussi large que possible : « C'est la liberté, Monsieur, qui rend nos Dames si glorieuses, [...] elles ne sont illustres que parce qu'elles sont libres et leur gloire se trouve tellement attachée à cette noble vertu qu'il est impossible d'en remarquer une seule dont la réputation soit flétrie que par le mauvais usage qu'elle en fait. » (p.3).

Il paraît aussi en 1686 un *Traité agréable et curieux de la noblesse et excellence du sexe de la femme par dessus celui de l'homme* : c'est une adaptation, avec quelques interpolations érudites et des passages supprimés, de Cornelius Agrippa.

*
* *

La Défense des Dames (1697) de Madame de Murat est un plaidoyer autobiographique destiné à « faire voir par le récit fidèle des Aventures de ma Vie qu'on peut être décriée sans être coupable & qu'il y a souvent plus de malheur que de déreglement dans la conduite des Femmes dont il plaît au Public d'attaquer la réputation » (I,p.6).

9. C. M. D. Noël, 1698

L'auteur, sur qui nous ne possédons aucune information, publie à Anvers en 1698 *les Avantages du sexe*, remanié en 1700 sous un nouveau titre : *le Triomphe des Femmes*. Lui aussi proclame d'entrée de jeu son désir de lutter contre les préjugés : « Pour trouver la vérité, il faut tourner le dos à la multitude. » (Avant-propos).

Mais que nous voici loin de Poullain de la Barre, et ramenés un bon siècle en arrière. Les inventions les plus archaïques, les arguments les plus absurdes de la Chambre et d'Agrippa retrouvent un regain de vigueur et sont complaisamment exposés. La comparaison avec Poullain permet de voir coexister à la même époque deux discours épistémologiquement impossibles. La dissension ne provient pas des thèses défendues, qui sont identiques, elle ne se trouve pas dans la *surface* du discours ; ce qui les distingue est inscrit dans la profondeur des pré-supposés. Les étymologies médiévales, les rêveries thaumaturgiques d'Agrippa, la thèse de la perthénogenèse appuyée sur : I. Aristote ; II. La femelle du vautour ; III. Certaines îles où les femmes conçoivent par le moyen d'un « souffle de vent »..., tous ces thèmes auxquels progressivement on avait mis une sourdine se retrouvent. L'accent est mis sur de prétendus arguments médico-physiologiques dont nous donnerons quelques échantillons dans la seconde partie du présent essai.

La thèse monolithique de la supériorité des femmes est réaffirmée dans toute sa force : « Tenant le milieu entre les anges et les animaux, la femme approche le plus [des] Esprits célestes. » (1700,p. 33).

10. Écrits misogynes aux XVII^e et XVIII^e siècles

La littérature de colportage, représentée surtout par les petites brochures publiées à Troyes chez Oudot, répandent dans toute la France de médiocres pamphlets contre les femmes, très archaïques de facture et d'inspiration. En milieux populaires dans les villes et dans les

campagnes, ces ouvrages sans grande malice, trimbalés dans la hotte des merciers et vendus dans les foires, connaissent un succès de vente qui ne se dément pas du XVI^e au milieu du XIX^e siècles. Le répertoire n'en est pas très varié et le renouvellement du fonds est nul : ce sont toujours les mêmes titres, plus ou moins remaniés et dont l'orthographe se modernise. Nous avons vu quelques-uns de ces succès de la « Bibliothèque bleue » : *la Meschanceté des filles*¹³ (éd. de 1656) qui examine complaisamment leur penchant à la paillardise et voit à y remédier ; *le Caractère d'une femme sans éducation* (vers 1700) ; *la Malice des femmes* (éd. de 1732) qui doit être une version populaire de l'*Alphabet* de Jacques Olivier...¹⁴

*
* *

Une autre tradition qui requiert l'examen, c'est la kyrielle de traités misogynes d'inspiration religieuse : pour l'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles, la femme, livrée à elle-même, reste un être satanique dont les penchants malfaisants justifient la publication de mille traités grondeurs dus à la peu galante plume de pères capucins. Nous avons examiné quelques « classiques » parmi ces ouvrages, obsédés par les dangers que les femmes font courir au salut des hommes.

Le *Discours contre la vanité des femmes* de Pierre Juvernay, prêtre parisien (1635), tient les femmes pour l'« Amadou de l'Enfer ». Il voue au feu éternel les femmes de son temps : elles montrent trop leurs « tétons ». Ce reproche est, en effet, le thème dominant des trois discours dont l'ouvrage se compose.

La croisade contre les « nuditez de gorge » va du reste se déployer pendant tout le siècle. On verra encore *la Modestie des habits des filles et femmes chrestiennes* (1675) : que vaut d'avoir soin de ses habits, si l'on n'a soin de son âme ? « Avez-vous un peu de Religion, ou un peu de pudeur, vous que je vois, par une nudité honteuse, démentir

13. La lascivité est le grand thème de la *Meschanceté* (1656). Entre elles, elles ne parlent que de « ça » et se repaissent de livres impudiques bien plus que du catéchisme (p. 33). Elles « se laissent baisoter, tastonner, & cajoller, d'où arrivent souvent de grands mal-heurs » (p. 10). Enfin, « pour unes centaines de filles qui gardent comme un trésor leur Virginité, si il y a mille aujourd'hui qui ne cherchent que les occasions de la perdre » (p. 6).

Les références bibliographiques de cette section sont à chercher dans Bibliogr. IC.

14. « L'homme n'a pas au monde de plus grand ennemi que la Femme, qui plus sensiblement endommage sa vie, son honneur et toute sa fortune ni qui s'oppose plus malicieusement à tous ses desseins. » (*Malice*, 1732.)

l'une ou l'autre de ces deux vertus si convenables à vôtre sexe ? « [...] Ignorez-vous que vôtre corps est le membre de JÉSUS-CHRIST, & le Temple du Saint Esprit, vous qui le prêtez au Démon, en le découvrant, pour corrompre l'innocence des âmes rachetées par le Sang de JÉSUS-CHRIST ? » (*Avis aux femmes et aux filles*, 1682, p.1).

Les *Instructions chrestiennes touchant le luxe et la vanité des femmes* du Père Pipet (1678) forment une anthologie des enseignements de tous les moralistes chrétiens de saint Jérôme à saint Bernard, contre les femmes. Car, est-il dit, « les femmes, par un vice de la nature, prennent naissance avec une volonté de plaire aux hommes ». Hélas !

La *Retraite pour les dames* du Père F. Guilloré (1684) fut, en son temps, un ouvrage très répandu. Le Père jésuite y tonne contre la vanité et le luxe féminins.

L'abbé de Vassetz, en 1694, consacre un important traité *Contre le luxe des Coëffures*. « Le corps n'est qu'un peu de boue » (p. 4) : il sied mal aux femmes d'en prendre un tel soin. Un abbé Beaupuis a fait un autre traité, interminable, sur le même sujet. L'abus de luxe et les désordres galants sont montés à leur excès. On méprise l'ancienne modestie. Où va le monde ? La situation ne va pas s'arranger pour ces censeurs, au siècle suivant.

L'abbé Goussault trace, par contraste *le Portrait d'une femme honnête, raisonnable et véritablement chrétienne* (1694) : il en est peu.

Drouet de Maupertuis, en 1755, agacé de tous les écrits parus à la louange des femmes, de leur force, leur héroïsme, leur constance, prétend en revenir au bon sens et à la vérité, en publiant *la Femme faible*. Il s'efforce d'observer « le foible prodigieux que les Femmes ont pour les hommes ». Comment les garantir contre leur propre faiblesse ? Tel est l'objet de cet ouvrage. Par l'exemple de ses tristes conséquences, l'auteur veut guérir les femmes de l'« entêtement » qu'elles ont pour les hommes.

Un des ouvrages les plus grondeurs jamais écrits par un moine contre le sexe féminin est le *Discours sur les femmes* du R.P. Achille de Barbantanne, paru en Avignon en 1754. L'horreur pour les désordres charnels s'y exprime avec, si l'on peut dire, une façon méridionale : comment décrire « les ravages que les femmes font au monde » ? La femme, « ce serpent adroit & ce fier ennemi de l'Homme », « redoutable adversaire du genre masculin ». . . « O, s'exclame le bon père, O chair de rébellion, chair d'ordure & de mort ! Terre de malédiction, terre de chardons & d'épines ! » Péroraison : « Oh ! Que j'aurais à souhaiter aujourd'hui que mes lèvres fussent un charbon embrasé, ma langue un

glaive tranchant et mes paroles des flammes ardentes », pour pouvoir maudire plus vigoureusement la femme, occasion et cause de damnation éternelle.

Alors que les « nudité de gorge » occupaient déjà énormément l'esprit de tous ces Pères, les caprices de la mode vont leur offrir de nouvelles occasions de lamentations. Ainsi de l'apparition des « papiers » auxquels on consacre de nombreux libelles grondeurs : « L'Esprit de Satan qui dès le commencement du monde avoit médité la perte des hommes par le canal & l'entremise de la Femme n'a jamais abandonné ce malheureux dessein. » Tel est l'édifiant exorde de l'*Entretien d'une dame de qualité avec son Directeur* (1762). On le voit, seuls des ecclésiastiques désormais maintiennent dans toute sa force la tradition misogyne léguée par le Moyen Âge.

Boileau et ses antagonistes

La *Satire X* de Boileau ne paraît qu'en 1694. Médiocre imitation de Juvénal et d'Horace, cette versification sans esprit ni originalité, fort plate à tout prendre, n'en émanait pas moins d'un poète prestigieux. Elle va susciter plusieurs répliques : une *Réponse* de Pradon, une *Épître* anonyme et l'*Apologie des femmes* de Perrault. Le satirique Pierre Henri, adversaire personnel de Boileau, répondra par une *Satire des hommes*.

La tradition veut qu'un dindon ait dévoré les « parties naturelles » de Nicolas Despréaux, dans son enfance. On ne manque pas de rappeler à l'auteur de l'*Art poétique* cette infortune censée expliquer bien des choses :

Il est vrai que privé des dons de la nature
Le Ciel ne te forma que pour leur faire injure. (*Épître.*)

L'*Apologie des femmes* de Charles Perrault est un poème très froid et d'un faible intérêt. La préface est par contre une polémique pleine de verve contre Boileau. Perrault, en tant que « moderne », rappelle à son adversaire qu'il ne suffit pas d'imiter les anciens pour faire œuvre de qualité ni pour être justifié. Boileau régresse de plusieurs générations. Il ne fait que démarquer la « Bibliothèque bleue » sans risquer d'en égaler le débit ! Toute cette attaque ne manque pas de justesse. Boileau est certainement un attardé : l'hostilité gynophobe va prendre désormais un tour moins direct, le dénigrement se fera plus piquant, plus spirituel. On feindra d'y mettre un certain humour ou bien encore le parti pris se dissimulera sous la prétention à l'observation philosophique.

CHAPITRE III

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE